

Assemblée générale d'Euralens

Vendredi 3 mars 2017

Procès-verbal

(La séance, présidée par Sylvain ROBERT, est ouverte à 15 heures 10).

M. LE PRÉSIDENT.- Nous allons ouvrir cette séance d'Assemblée générale d'Euralens. Merci à toutes et à tous pour votre présence nombreuse, ce qui montre l'intérêt que vous avez pour nos travaux, avec une séance un peu spéciale parce qu'il y a des dossiers un peu administratifs à traiter, même si nous allons essayer d'y passer le moins de temps possible pour arriver dans le vif du sujet.

Nous avons décidé la fois dernière de tenir cette Assemblée générale au stade Bollaert-Delelis. Je voudrais remercier Gervais MARTEL et les équipes du Racing-club de Lens de nous accueillir dans ce temple du football que l'on espère bien voir vibrer au rythme de la Ligue 1 l'année prochaine. On ne va pas leur porter préjudice pour les matches de ce soir, mais nous espérons que les résultats seront aussi favorables que lors du Derby de la semaine dernière, pas forcément sur la qualité du match, mais on compte le nombre de points à la fin de la saison et c'est ce qui peut nous ramener encore un peu plus d'entrain dans les travées.

C'est un moment particulier aussi parce que nous nous retrouvons à Bollaert et vous avez toutes et tous appris ce matin le décès de Raymond KOPA, l'enfant du pays, qui a été le premier Ballon d'Or français. L'histoire, par moments, fait des recouplements dont, en fait, on se passerait bien, mais se retrouver dans le temple du football régional le jour du décès de Raymond KOPA... ce sont des pages d'histoire qui se tournent. Daniel PERCHERON pourrait en témoigner, c'est aussi ce qui a lancé un autre mode de jeu dans le football français et même dans le football mondial.

Il est difficile de faire la transition, mais nous avons pour notre territoire une évolution permanente qui est, somme toute, assez positive.

Au cours de son activité et de son évolution – et nous allons parler d'Euralens 2019 et des dix ans de l'association Euralens – voit certains projets éclore, là où, au départ, seuls des idées étaient couchées sur le papier. Elles pouvaient sembler un peu farfelues, mais ont bénéficié de l'accompagnement d'un comité d'expert, et de la dynamique collective portée dans le cadre du projet collectif que l'on souhaitait voir naître.

A peu de distance d'ici, de l'autre côté de la voie ferrée se trouve, le Louvre-Lens qui était l'élément fédérateur de la naissance d'Euralens et qui, maintenant, prend une autre dimension dans le territoire. Tout se construit petit à petit. On a peut-être décrié à un certain moment le manque d'hébergement touristique ; les travaux commencent pour le premier hôtel dans les anciennes cités minières. Nous entrons donc dans la phase très opérationnelle de ce que l'on peut appeler l'après Louvre ou l'accompagnement du Louvre.

Nous avons aussi, de l'autre côté de la voie ferrée, derrière la percée qui vient d'être réalisée, le bâtiment totem de la Louvre-Lens Vallée qui va voir le jour. J'ai vu Bruno CAVACO dans la salle, qui a été l'initiateur et le porteur de ce projet. Nous sommes maintenant dans la phase opérationnelle, et commençons à voir concrètement ce que Daniel PERCHERON a mis sur les rails pendant toutes ces années à la fête d'Euralens et lors de son mandat régional.

Je parlais de rails... On aurait peut-être aimé avoir un tramway, mais on aura un BHNS, ce qui n'était pas gagné d'avance. Là aussi, c'est la concrétisation d'une structuration de territoire, d'une mobilité nouvelle que nous allons proposer à notre population.

Et puis, avec Michel DAGBERT et le Département, ce sont les évolutions en termes de nature de voies de déplacement et par rapport aux anciennes routes nationales, avec la voie

qui nous relie à Arras, demain la voie qui fera la jonction entre l'A21 et la partie du côté de Béthune-Bruay à Aix-Nolette qui nous permettra de donner une autre structuration à notre territoire et surtout de donner des perspectives en termes d'embauches et de formation, mais aussi des perspectives de développement.

Nous avons inauguré cette semaine – certains d'entre vous étaient avec nous – la première promotion de POP School qui travaille déjà de façon assez exceptionnelle dans les locaux de la maison syndicale. Le lien avec Euralens est tout trouvé parce que cette école est hébergée dans le même lieu. Nous avons vu les 20 jeunes qui étaient en formation, qui étaient vraiment très motivés pour déployer à la fois leurs compétences, leur savoir-faire et faire le lien par rapport à ce que nous avons envisagé à un moment, des idées qui semblent parfois farfelues, mais qui toutes vu le jour de façon très concrète sur notre territoire.

Après ce bilan de ce qui a pu être fait, nous avons encore de belles perspectives. Nous attendons la réouverture du stade couvert régional à Liévin qui, après quelques soubresauts, va nous permettre de vivre de belles heures sportives, de même que certaines activités culturelles qui pourront y voir de nouveau le jour. Ce sont aussi de belles perspectives, toujours sur Liévin, avec les réserves du Louvre confirmées par le Président de la République.

Par ailleurs, le rapport de Jean-Louis SUBILEAU, aura des suites avec un comité interministériel qui va se tenir mardi prochain et nous espérons avoir des annonces très concrètes de l'État. Ensuite se développent d'autres sujets beaucoup plus structurants.

Je remercie Michel DAGBERT d'être avec nous, notamment pour l'accompagnement qui est le sien au sein du Conseil départemental depuis le début, mais aussi pour son accompagnement, peut-être encore un peu plus prégnant, à la tête du Pôle métropolitain. Euralens a été la cheville ouvrière de la structuration de notre organisation et de la concrétisation du Pôle métropolitain. L'ensemble des élus des trois Agglomérations de Lens-Liévin, d'Hénin-Carvin, de Béthune-Bruay a validé ce dispositif pour dire que nous avons envie d'avoir une mission encore un peu plus intégrée, de travailler encore un peu plus sur des projets structurants, des projets d'avenir, en lien avec la Région – et je remercie Sabine BANACH FINEZ d'être parmi nous –, sur des projets qui étaient portés et initiés par Daniel PERCHERON, relayés – on l'espère – par la Région, même si nous attendons ses engagements concrets et je pense que cela ne devrait pas trop tarder. Je voudrais vraiment remercier Michel DAGBERT d'avoir accepté de porter cette nouvelle dynamique qui, quelque part, est le relais d'Euralens, qui permet d'avoir, à côté du grand forum d'idées et de cette évolution collective que nous avons souhaitée, un outil structurant à côté des Agglomérations pour porter notre territoire.

Je vais laisser la parole à Jean-Louis SUBILEAU. Vous le savez, Manuel VALLS était venu pour nous indiquer la directive qu'il souhaitait donner à l'État, en tout cas le rythme sur lequel il voulait que l'État s'engage en direction du bassin minier, conscient du travail qui avait été réalisé par les acteurs de terrain que nous constituons toutes et tous dans nos différentes fonctions. Cela a pris un peu plus de temps, même si le rythme était très ambitieux au départ. L'ambition de Manuel VALLS, quand il est arrivé en juillet, a été de dire qu'il fallait un rapport pour le mois de décembre. Le rapport était produit pour le mois de décembre, notamment grâce aux travaux d'Euralens sur la partie Pas-de-Calais, parce que le Nord était plus distant de nos travaux. Quand on voit la fédération des énergies que vous constituez encore cet après-midi, on voit que le travail a été productif et Jean-Louis a pu travailler sur une base solide. C'est peut-être plus à cause du Nord qu'il a fallu avoir des arbitrages qu'à cause du Pas-de-Calais. En tout cas, le rapport de Jean-Louis SUBILEAU et de ses équipes nous permet d'avoir ce comité interministériel mardi prochain sur le site du

9/9 bis à Oignies, chez Jean-Pierre CORBISEZ, ce qui démontrera le nouvel élan de notre territoire.

Je vais laisser la parole à Jean-Louis SUBILEAU pour nous donner quelques grandes tendances.

M. SUBILEAU.- Merci, Monsieur le Président.

Vous avez un ordre du jour très chargé, je vais donc aller vite.

Vous avez très bien introduit le sujet. Effectivement, en juin dernier, Manuel VALLS et six ministres avaient signé une lettre de mission à moi-même, au conseil général du développement durable et à l'inspection générale des affaires culturelles, puisque le Bassin minier est « Unesco ». Nous avons travaillé le plus vite possible, après que le Premier ministre soit venu au Louvre-Lens installer la mission le 29 juin.

Nous avons déjà fait une première note, puisque nous espérons des inscriptions budgétaires dès la mi-juillet. Ensuite, nous avons rendu le rapport fin novembre, début décembre. Depuis ce temps, beaucoup de réunions interministérielles se tiennent, beaucoup d'échanges ont lieu. Je n'ai pas le secret de ce qui sera produit mardi mais j'espère qu'il sortira un projet de contrat avec la Région et les collectivités territoriales, les EPCI, le Pôle métropolitain, les Départements, qui sera fort sur le long terme avec une perspective de dix ans et des premières actions sur cinq ans qui seraient bien dessinées. C'est un vœu que je formule.

Nous avons beaucoup travaillé sur ce très vaste périmètre. Il s'agissait du bassin minier, de Bruay-sur-Escaut au-delà de Bruay-la-Buissière, donc plus de 100 kilomètres, huit intercommunalités, plus de 250 communes et aujourd'hui davantage puisqu'Artois Comm., qui a changé de nom, s'est étendu. Nous avons rencontré beaucoup d'interlocuteurs, une centaine, qui nous ont beaucoup aidés.

Le travail d'Euralens et celui que j'ai eu l'occasion de faire pour vous tous, à partir de la demande que m'avait faite Daniel PERCHERON depuis sept à huit ans, ont permis de donner aux inspecteurs une connaissance du terrain et, je l'espère, le reflet de l'écoute des collectivités territoriales et des acteurs de terrain que vous êtes. Malgré tout, nous avons eu à faire un travail considérable, puisqu'il y a 543 cités minières, 70 000 logements miniers, il y a des problèmes de tous ordres. Nous avons fait un rapport sans concession, mais en essayant aussi de mettre en valeur les atouts du territoire, la dynamique qui était enclenchée et que vous représentez. J'espère que ce rapport, en ce sens, sera utile.

Son objectif est véritablement de dire qu'il faut accélérer la mutation qui est en cours, qu'il faut des stratégies de territoire plus affirmées qu'elles ne le sont aujourd'hui, à une plus large échelle – mais vous en êtes l'illustration dans cette assemblée –, qu'il est indispensable qu'il y ait des démarches véritablement transversales, que les acteurs se parlent plus encore. Ils se parlent, notamment le monde économique, le monde politique, le monde de la formation et le monde des entreprises, les forums d'Euralens l'ont montré, mais je crois que c'est vraiment la voix de la sagesse. Ces projets transversaux sont la base de notre rapport et la base que nous avons proposée.

Je ne vais pas aller plus loin. Je peux donner les principaux axes sur lesquels nous avons voulu travailler, que vous retrouvez dans le rapport.

Le premier axe est de combattre le mal logement. Je pense que la première chose à faire est d'améliorer la qualité de vie des habitants. Il y a véritablement une situation d'urgence dans ce domaine. Nous avons proposé un doublement du rythme des rénovations des maisons des mines et notamment en termes de rénovation thermique, mais aussi de

restructuration pour qu'elles soient conformes aux modes d'habitat contemporain. Nous avons insisté pour que ce doublement des rénovations de l'habitat se fasse dans le cadre de cités prioritaires et en même temps qu'un travail sur les espaces publics, sur les équipements. Je crois que c'est fondamental dans le sens du progrès à faire, par rapport à tout ce qui se fait et qui est réel. Les bailleurs, notamment Maisons & Cités et SIA ont un rythme de rénovations de 700 à 800 logements chaque année. Il faut doubler ce rythme et il faudrait que l'on puisse le faire de façon plus coordonnée entre les bailleurs et les collectivités territoriales pour que ce soient de véritables projets urbains. C'est un des axes de notre rapport ; j'espère que les décisions qui seront prises permettront d'arriver à ces décisions et d'avoir les moyens de mettre en place ce grand programme de réhabilitations de logements qui aura aussi un volet formation, un volet emploi et un volet innovation considérables. C'est ce que souhaitaient de longue date Daniel PERCHERON et beaucoup d'entre vous ici.

Le deuxième axe que nous avons développé est de rendre le territoire plus attractif. Nous avons beaucoup insisté dans le rapport – peut-être trop, cela peut parfois être reproché – sur la nécessité de renforcer les centralités. C'est une qualité de l'archipel, du bassin minier que d'être étendu, mais il faut qu'il y ait un minimum de centralité avec les équipements nécessaires. Il faut surtout que les centralités, les grands centres, leur vie commerciale, leur vie d'équipement ne se dégradent pas ; cela nous semble indispensable. Nous proposons que l'État et la Région aident les EPCI et les communes à réaliser ces opérations de centre-ville ou à proximité des centres-villes. Le marché étant faible, il faut l'attirer, il faut attirer une nouvelle population. C'est pour nous un point fondamental.

Troisième axe pour amener de l'attraction, c'est l'archipel vert. On a travaillé avec Michel DESVIGNE sur la Chaîne des parcs. La Chaîne des parcs est partie d'Euralens centralité, pour aller de Bollaert au centre ou du Louvre au centre. Aujourd'hui, avec la trame verte et bleue de la Région, avec tout ce qui avait été fait de longue date par la Mission bassin minier, elle peut donner un projet sur l'ensemble du territoire du bassin minier, aussi bien dans le Pas-de-Calais que dans le Nord. Nous avons identifié les opérations qui pourraient véritablement contribuer profondément à la remise en valeur du territoire, à la fois pour les habitants – cela peut se faire vite et les habitants peuvent y voir l'intérêt pour eux-mêmes et pour leurs usages – et aussi pour les touristes, de manière à avoir enfin une économie touristique emportée par toutes les qualités du territoire et par ce grand équipement qu'est le Louvre.

Autre point, j'ai beaucoup insisté dans le rapport sur l'importance de mettre en valeur les grands sites miniers. Là aussi, je pense qu'il faut prioriser ; il y en a deux ou trois qui sont majeurs, qui peuvent avoir une renommée internationale, sur lesquels il faut rassembler les énergies. Je pense au 11/19, au 9/9 bis, à la Cité des Electriciens et il y en a d'autres. Dans le Nord, près de valenciennes, il y a Wallers-Arenberg. Il est indispensable d'aller plus loin, d'avoir un accueil touristique. C'est déjà en germe au 11/19, c'est déjà en germe avec Euralogistic près du 9/9 bis et à Wallers-Arenberg avec Images. Il faut y faire des lieux où la Région pourrait développer sa politique économique, sa politique de recherche ; les pôles d'excellence seraient là dans des lieux emblématiques, visibles de tout le territoire, plus accessibles et qui seraient des sortes de clusters très forts.

Enfin, il y a une série d'éléments sur la mobilité, c'est un des éléments les plus importants.

Sur l'éducation et la formation, vous savez tout le travail qu'ont fait les proviseurs. Je pense que c'est un élément essentiel. Le grand plan de rénovation des cités minières doit vraiment permettre de développer un programme de formation, d'apprentissage et d'emploi

pour les nouvelles techniques de réhabilitation thermique, de réhabilitation des cités. Je pense que ce serait une opportunité formidable pour le territoire.

Par ailleurs, nous avons essayé de dégager quelques priorités d'organisation, puisque cela nous était demandé. Là aussi, peut-être excédons-nous notre compétence, mais une mission, c'est irresponsable, nous pouvions donc nous permettre de dire des choses. Nous avons beaucoup insisté sur la nécessité d'avoir un choc de coopération intercommunale, sans doute pas à l'échelle de tout le bassin minier – cela a un sens par rapport à l'Unesco, mais cela ne se vit pas comme un grand bassin de vie, il y a au moins deux bassins de vie, sinon trois –, mais que, dans ces bassins de vie, il y ait une stratégie, une organisation ferme permettant de choisir des priorités, d'avoir des moyens techniques, d'avoir l'ingénierie nécessaire pour réaliser les projets, pour que la population puisse retrouver confiance dans l'avenir et pour que l'action que nous menons soit lisible et compréhensible par la population.

Voilà donc le travail que nous avons fait.

Après cela, vous savez comment cela se passe, cela va dans tous les ministères, la quête en cours. J'espère qu'elle se va s'achever bientôt pour vous les élus et que le résultat qui sera annoncé mardi, que je ne connais pas à l'heure actuelle, permettra au moins de mettre en mouvement cette dynamique partenariale entre l'État, la Région, les Départements et les Etablissements publics intercommunaux, le Pôle métropolitain. C'est vraiment le vœu que je forme. Je sais tout ce que ceci doit à Euralens et à ce qui a été fait dans cette assemblée depuis huit ans.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci beaucoup. Il est toujours difficile de résumer six mois de travail en quelques minutes, mais l'intérêt est surtout d'avoir des débats et de pouvoir vous proposer d'interroger Jean-Louis si vous le souhaitez.

Une promotion de l'IAE et leur professeur, Philippe VAESKEN, m'avaient déjà fait passer une question en préambule, en disant qu'ils voulaient profiter de la présence de Michel DAGBERT pour le solliciter sur le sujet. Comme il est toujours plus difficile d'avoir la première question, celle-ci est arrivée avant, on pourra ainsi passer ensuite directement à la deuxième. Je passe donc la parole à ces étudiants et, ensuite, le débat pourra s'instaurer sur ce sujet.

Mlle GERARD.- Nous sommes un groupe de l'IAE, nous travaillons sur l'innovation. En effet, au niveau de l'actualité, j'ai entendu la nécessité de travailler en transversal, la nécessité de créer des espaces pour que les acteurs se parlent ; en même temps, j'ai entendu la nécessité de choc de coopération intercommunale. Par rapport à cela, nous travaillons sur des formes de gouvernance innovante.

Par rapport à ce qui est construit autour du Pôle métropolitain et de sa gouvernance, est-ce que vous considérez que c'est une étape ou quelque chose d'abouti ? Auquel cas, à l'avenir, comment voyez-vous les choses et sous quelle forme de gouvernance ?

M. DAGBERT.- Monsieur le Président, je vais essayer de répondre.

Je salue l'ensemble des élus parlementaires, notre Président de Région, Daniel PERCHERON, qui restera à jamais dans notre cœur notre Président de Région, je salue l'ensemble des élus qui sont dans cette salle et vous toutes et tous.

À chaque fois que nous nous penchons sur ce sujet, nous devons, Mademoiselle et vous toutes et vous tous qui suivez les travaux de ce forum Euralens, appréhender ces questions avec beaucoup d'humilité. En effet, je l'entends dans l'expression d'un certain nombre d'élus politiques, quand on les écoute avec attention, on a parfois la sensation qu'ils considèrent qu'ils sont le point zéro de l'histoire et que l'histoire démarre avec eux, que rien

n'a été fait avant. Or, nous devons reconnaître que, même si tout ce qui a été fait par celles et ceux qui nous ont précédés dans différentes responsabilités électives que nous occupons à notre tour n'a pas été réussi à la hauteur des espérances qui pouvaient être les leurs, tout n'a pas été gâché non plus. Je sais bien que, lorsque l'on dit cela, cela chagrine quelques-uns qui voudraient nous laisser à penser que rien ne va dans le territoire, que les élus ont été de monstrueux incapables, qu'ils n'ont pas vu clair en temps et en heure sur les pesanteurs ou les difficultés du territoire. Or, la réalité, vous le devinez, est sans doute un peu moins tranchée et il faut la regarder avec objectivité. En effet, dans ces vastes territoires que vous voyez devant vous sur le bassin minier et sur le périmètre des trois agglomérations, il y a eu depuis fort longtemps et heureusement un certain nombre d'élus qui ont pris leurs responsabilités.

Toutes les fois que je m'exprime sur ces questions-là, je ne peux m'empêcher d'avoir une pensée pour cet élu issu de la mine, à qui une faveur va être donnée par l'ingénieur des compagnies minières un certain mois d'avril 1916, je fais allusion à une catastrophe minière, à l'époque des compagnies. Cette dame étant veuve et ayant perdu un fils dans la catastrophe minière, l'ingénieur de la compagnie des mines va venir et va dire : « vous voilà sans revenus, le cadet de vos enfants n'a pas tout à fait l'âge, ce n'est pas grave, on va l'autoriser à descendre avant pour que vous ayez un revenu ». Ce garçon descendra à la mine avec quelques mois d'avance sur l'âge qui était requis à l'époque ; plus tard, il va s'en extraire, devenir maire de la commune, puis conseiller général, parlementaire et député de la République. Raymond DERANCY – pour le citer –, au moment où la récession minière commence dans ma commune en 1967 – le dernier puits a fermé il y a 50 ans –, va avec quelques collègues, faisant fi du positionnement politique, commencer à acquérir des terrains pour créer une zone industrielle, la zone industrielle de Ruitz. Si quelqu'un se pose la question de savoir pourquoi il y a une zone industrielle à Ruitz, on le doit à Raymond DERANCY, on le doit également à Léonce DESPREZ qui était à la CCI à l'époque.

Evitons donc d'avoir des propos caricaturaux et de considérer que l'histoire commence avec nous, comme on l'entend beaucoup trop souvent dans le territoire depuis quelques années.

Tout cela pour dire qu'il faut appréhender tout ce qui a été fait et notamment sur la gouvernance. En effet, très tôt, dès le début des années 1970, pour affronter ce défi de la récession, nous avons vu apparaître des districts sur nos territoires et, sur un certain nombre de problématiques, les élus ont essayé d'avoir cette intelligence collective de se rassembler pour essayer de répondre aux urgences du moment.

Aujourd'hui, les défis sont d'une tout autre nature. Nous sommes dans une région de 6 millions d'habitants. Nous sommes voisins d'une métropole européenne de Lille puissante à l'échelle de la région, mais qui doit encore faire ses preuves dans la bagarre des grandes métropoles européennes et mondiales. À sa porte – c'est ce que je dis au président de la Métropole européenne de Lille, Damien CASTELAIN, la Métropole européenne de Lille ne peut pas laisser un territoire dans lequel il n'y aurait que de la désespérance et ne pas tenir compte des points d'appui et des points de force qui sont ceux du territoire.

Depuis huit ans, grâce à cette belle idée de Daniel PERCHERON de créer le forum Euralens, vous faites la démonstration, chacun dans le champ d'activité qui est le vôtre, de tout ce que ce territoire recèle d'innovation, d'énergie, d'envie de faire et d'envie de faire ensemble.

Avec nos collègues Présidents des trois agglomérations, Alain WACHEUX, Sylvain ROBERT et Jean-Pierre CORBISEZ, nous avons essayé de configurer ce Pôle métropolitain. Il n'a qu'un an d'existence. Il a vu son installation le 25 mars 2016 et, depuis, nous n'avons eu de cesse de nous réunir pour essayer de répondre à un certain nombre d'enjeux. Nous

avons pu identifier les enjeux sur lesquels nous voulions travailler de manière prioritaire, notamment en écho aux demandes de la Région et du président Xavier BERTRAND avec qui nous essayons de travailler régulièrement ces questions. Surtout, parce qu'elle en est en responsabilité, c'est elle qui en a la charge de par la délégation que Xavier BERTRAND lui a donnée, avec Valérie LÉTARD, nous travaillons sur l'organisation territoriale de cette grande région de 6 millions d'habitants.

Le Pôle métropolitain a déjà permis tout ce travail autour d'une contribution qui a été présentée dans les délais demandés par la Région, une contribution à l'écriture du schéma régional de développement économique. Nous avons eu une rencontre le 10 mai avec les élus du Pôle métropolitain et Xavier BERTRAND et, un peu plus tard dans l'année, le 2 décembre, nous avons pu rencontrer Valérie LÉTARD sur cette stratégie d'aménagement territorial et notamment – élément ô combien important pour les décisions qu'il nous revient de prendre dans chacune de ces agglomérations – concernant les fonds territoriaux de la Région. Nous savons que ces fonds territoriaux vont être distribués sur une géographie infrarégionale et il était important de pouvoir y figurer au bon niveau.

Votre question, Mademoiselle, est en partie solutionnée, si je puis dire. J'y ai en partie répondu, sauf que vous demandez si le Pôle métropolitain, dans la configuration qui est la sienne aujourd'hui, surtout avec l'élargissement de feu Artois Comm. qui est devenue la communauté d'agglomération de Béthune-Bruay Artois-Lys romane, est la bonne échelle et si c'est suffisant. Je vais vous répondre très aisément.

Lorsque mes collègues m'ont sollicité pour animer, plus que présider – parce que je ne me sens pas là, entouré comme je le suis, en situation de présider à la destinée d'un aussi vaste territoire –, j'ai accepté à la seule condition que ce soit un CDD. Je leur ai dit que je voulais bien, mais à condition que le Pôle métropolitain soit l'occasion pour nous de bâtir une stratégie territoriale qui permette l'avènement d'une grande Communauté urbaine sur le bassin minier du Pas-de-Calais.

Je suis convaincu que nous sommes à un moment privilégié pour le faire. Il vient de vous être exposé la mission Subileau et ce sur quoi elle doit déboucher le mardi 7 mars après-midi, mais, vous le voyez à la couleur de mes cheveux, il y a déjà quelques années que je ne crois plus au père Noël. Par conséquent, nous avons besoin du concours de l'État, il était éminemment important que le Premier ministre se saisisse de cette question et qu'il désigne ceux qu'il a désignés pour produire ce rapport. Je ne vous cacherai pas la satisfaction qui a été la mienne lorsque Bernard CAZENEUVE a poursuivi le travail et a continué la concertation avant d'arriver dans notre territoire à Oignies mardi prochain.

Ceci étant, quelle que soit la portée des annonces qui seront faites par le Premier ministre et par les ministres qui l'accompagneront, j'ai la conviction que ce ne sera qu'un élément déclencheur et que, si nous voulons que ces annonces produisent, il faut que le territoire s'en saisisse, il faut que le territoire soit capable de s'organiser, de prioriser, de hiérarchiser, d'arbitrer et de porter l'espérance qui est tellement attendue par toutes nos concitoyennes et tous nos concitoyens.

Les gens de ce territoire ne sont pas devenus irrécupérables du jour au lendemain. Ils sont perdus, ils ont un peu peur de l'avenir comme beaucoup de nos concitoyens et il est de la responsabilité des élus républicains que nous sommes de dire que ce territoire, qui a tant donné à la France, recèle encore des tas de talents et d'énergies. Il suffit de les faire converger vers un même objectif et, à ce moment-là, on peut retrouver l'espérance qui a déserté nos cités, nos corons, nos communes minières. C'est à cela que nous devons consacrer toute notre énergie.

Par conséquent, je plaide – avec d'autres, je ne suis pas le seul – pour une Communauté urbaine, et j'espère que nous serons nombreux. J'espère surtout que les jeunes seront nombreux à se mobiliser dès le lendemain du 7 mars.

Certains élus sont un peu frileux, d'aucuns me disent : « Michel, cela fait court pour faire une Communauté urbaine, il faudrait peut-être attendre et demander une mission de préfiguration ».

Il n'y a pas très longtemps que je suis Président du Département, il y a tout juste un an que je suis Président du Pôle métropolitain, mais, le 6 mars prochain, je vais fêter mon 34^e anniversaire de présence au Conseil municipal de ma commune, commune minière, Barlin. J'en ai vu d'autres et je sais que, quand on parle de préfiguration, cela fait 30 ans que l'on est en préfiguration, cela fait 30 ans qu'on discute par micro-territoires à un bout du bassin minier, à un autre bout et que l'on dit « un jour, il faudrait... », « un jour, on pourra... », « un jour, on va y arriver ».

Eh bien, ce jour-là est maintenant venu, il ne faut plus tergiverser ! Je l'ai dit à mes collègues, non pas pour leur mettre une pression à laquelle ils ne sauraient résister, mais on ne peut plus attendre parce que, voyez-vous, j'ai aussi un fiston qui a 21 ans et je ne veux pas que, dans 10 ou 15 ans, il me dise : « mais enfin, papa, tu as été maire, tu as été conseiller départemental, tu étais au Pôle métropolitain, tu étais dans l'Agglo, mais qu'est-ce que vous avez fait ? » Je ne veux pas m'entendre dire cela.

Par conséquent, après 30 ans de préfiguration, l'heure est aujourd'hui à franchir cette dernière étape de la création d'une belle communauté urbaine autour de Lens et Liévin, mais une communauté urbaine à nulle autre pareille, parce que nous ne sommes pas concentriques ! Il n'y a pas une ville qui peut vraiment prendre le leadership au détriment d'une autre.

Nous pouvons donc donner naissance sur ce territoire ô combien particulier à une Communauté urbaine multipolaire, respectueuse des équilibres, avec des fonctions de centralité pour certaines et des fonctions pour d'autres. Il nous revient de discuter de tout cela, mais très vite, pour que, au 1^{er} janvier 2018, nous soyons à ce rendez-vous. Chaque jour, chaque mois qui passera, chaque année où nous reculerons devant l'obstacle, nous verrons le territoire s'inscrire un peu plus dans la désespérance, parce que chacun essaiera de faire avec ses petits moyens, à une échelle qui n'atteindra jamais l'efficacité nécessaire et aussi parce que nous devons pouvoir dialoguer avec nos voisins. En effet, pendant que l'on en est à s'interroger si c'est le bon jour, si c'est la bonne heure, si c'est cette année ou l'année prochaine, les autres se structurent. Or, dites-vous bien que la Métropole européenne de Lille n'a pas besoin de notre territoire pour imaginer son avenir. Je reste convaincu qu'elle ne peut pas imaginer l'avenir avec un vaste territoire qui deviendrait complètement paupérisé. Par conséquent, elle a intérêt à dialoguer avec nous.

Il faut avoir conscience de ce qui se passe aujourd'hui dans cette vaste région de 6 millions d'habitants. Nous avons une opportunité à nulle autre pareille et je pense que l'interministérielle qui s'annonce doit être l'occasion pour nous de dire « banco ». Le gouvernement a répondu, il n'est peut-être pas sur tous les items au niveau que nous pourrions espérer, mais il nous a entendus et il nous marque sa considération par rapport à notre histoire. Nous devons nous saisir de cette opportunité. En effet, il faut arrêter, cela ne viendra ni du gouvernement, ni du ciel, ni de je ne sais où ; c'est à nous de construire notre avenir, il est à portée de main, il faut que l'on s'en saisisse et il faut qu'on le fasse pour les générations futures, mais aussi pour celles et ceux qui attendent des réponses.

On a parlé de l'habitat minier, c'est une réponse pertinente. Si on arrive à faire passer un logement de deux catégories du point de vue énergétique, c'est du pouvoir d'achat en plus

pour celui qui l'occupe, c'est aussi de l'activité économique pour celles et ceux qui seront en charge de réaliser ces chantiers, cela peut être aussi de l'économie circulaire. Comme je l'ai plaidé auprès de Xavier BERTRAND, notamment avec la responsabilité qui est la mienne de ce grand département qu'est le département du Pas-de-Calais et la politique publique que nous devons conduire en matière de bénéficiaires de RSA, nous devons, avec la Région et les financements de la formation, être capables très vite de donner des réponses à celles et ceux qui n'attendent que cela de se remettre au travail, grâce à des enveloppes fléchées sur la réhabilitation thermique des logements, grâce aussi à tout ce que nous pouvons déjà imaginer suite au classement Unesco du bassin minier, suite au travail remarquable qui a été fait par nos prédécesseurs sur la réhabilitation de friches. Je pense à la Chaîne des parcs, à son liaisonnement, à sa mise en exergue – nous avons pris des initiatives au niveau du Pôle sur la signalétique. Nous avons pris aussi des initiatives en direction de la jeunesse avec les services civiques qui, encadrés par Unis-Cités, vont faire un boulot de médiation et promouvoir la Chaîne des parcs. Il y a d'autres idées aussi pour essayer de faire en sorte que l'on puisse solliciter des jeunes pour des services civiques en direction de médiation avec le Louvre et notamment avec le réseau des médiathèques. Il faut irriguer le territoire.

Je pourrais être beaucoup plus long, mais il va falloir que je vous quitte, Président, parce que je dois me rendre dans le Calaisis, avec l'autre casquette.

Il y a en tout cas une casquette que j'espère lâcher bientôt. Faites en sorte que je puisse très vite me débarrasser de cette casquette de Président du Pôle métropolitain et passer le relais aux collègues qui seront en charge d'élire un Président de Communauté urbaine, Communauté urbaine de 650 000 habitants, Communauté urbaine à nulle autre pareille, Communauté urbaine du bassin minier du Pas-de-Calais, Communauté urbaine capable de rivaliser avec les plus grands, Communauté urbaine capable de prendre en main son destin, de parler d'égal à égal avec la Métropole lilloise ! Bref, il y a du pain sur la planche. Haut les cœurs, allons-y ! Les acteurs économiques, les associatifs, les artisans, les commerçants, tout le monde a à y gagner. Vive la Communauté urbaine du bassin minier !

(Applaudissements).

J'oublie juste une chose. Personne, vous m'entendez, personne n'a le droit de louper cette étape, pas au prix d'une indemnité de Vice-président d'Agglo, pas au prix d'un poste de DGA de Communauté d'Agglo ou de je ne sais quoi ! Personne n'en a le droit, sinon je le condamnerai publiquement devant les générations futures ! Voilà ce que je dirai aux jeunes générations : « Pourquoi n'a-t-on pas fait la Communauté urbaine ? Parce que celui-ci était frileux, parce que celui-là ne voulait pas lâcher son indemnité de Vice-président à l'Agglo, parce que celui-là négociait en secret pour son compte et sa commune ! ». C'est collectif, on joue collectif ! On est ici à Bollaert, il y avait 35 000 spectateurs pour voir le Derby et tout le monde était à l'unisson ! Donc, on joue collectif et on gagne !

(Applaudissements).

M. LE PRÉSIDENT.- Je pense que la réponse à la question est claire et qu'elle va même au-delà de la question qui était posée.

Y a-t-il d'autres questions ?

M. CHÉRET.- Je suis adjoint au maire, élu communiste, d'Avion.

Il n'est pas facile de poser la deuxième question. Après l'excellente diatribe du Président du Département, je me suis dit – moi qui avais prévu de poser une ou deux questions toutes simples – que vais-je faire ?

Il y a récemment eu un débat d'orientations budgétaires à la Communauté d'Agglomération et mon camarade François LEMAIRE, Maire de Bully-les-Mines, disait que, nous, les élus communistes, étions un peu pour la stagnation. Or, si nous sommes là aujourd'hui, c'est parce que nous pensons à l'avenir et nous avons envie d'anticiper sur l'avenir. Penser qu'il y aurait, d'un côté, ceux qui considéreraient qu'il faudrait rester en l'état et ne pas faire serait dommage.

M. LE PRÉSIDENT.- Je voudrais juste dire que, au sein de cette instance, nous avons toujours eu des débats au-delà des parti-pris politiques.

M. CHÉRET.- Avec François LEMAIRE, on se connaît bien, il n'y a pas de souci.

M. LE PRÉSIDENT.- Je sais bien, mais nous avons un panel qui est beaucoup plus large, il faudrait que l'on dépasse ces prises de parti politique, sans revenir sur des débats qui, de plus, ne concernent qu'une des trois Agglomérations qui sont sur Euralens.

Mme APOURCEAU.- Le problème est que le ton a été donné.

M. LE PRÉSIDENT.- La question était sur une Communauté urbaine ou pas. Revenons sur les étudiants. Je voudrais juste que l'on essaye d'éviter les débats qui concernent plus les instances politiques et les élus que l'assemblée plénière d'Euralens.

M. CHÉRET.- Nous aussi, nous pensons que l'avenir passe par plus de coopération intercommunale, nous considérons cela comme un élément essentiel. Cela étant dit, nous avons des visions différentes et des regards différents sur la façon de la construire. L'excès de vitesse dans lequel Michel DAGBERT nous propose de nous engager nous interpelle. Il a le droit de défendre son point de vue et, à mon avis, il le fait bien, mais, nous aussi, nous avons une vision à donner.

Il a dit quelque chose qui est très important. Quand l'ingénieur va voir le petit galibot, c'est qu'il est en proximité de ce galibot. La question est là. Plus on monte en intercommunalité, plus on monte en communauté urbaine, la question est de savoir quelle est notre relation avec les gens au quotidien, comment on construit les questions d'avenir avec les gens du quotidien.

Lorsque nous faisons des projets d'avenir pour cet espace qui est l'agglomération et, au-delà, les agglomérations, c'est parce que nous pensons à ces gens au quotidien, parce que nous avons envie qu'ils aient capacité d'agir au quotidien, à être les citoyens de cet espace. Tous les projets qui ont été construits – on pense à la Chaîne des parcs, etc. – sont des choses qui sont construites avec les gens. Il faut se poser la question de la relation au quotidien avec le citoyen.

Deuxième chose, j'ai lu avec attention la synthèse, je n'ai pas eu le temps de lire tout le rapport du CPIN, mais je me demande comment on va financer tout cela. En effet, la question est là, c'est une question de rapidité, de doublement et aussi de la qualité de ce que l'on va faire. J'ai récemment signé quelques permis de construire pour la réhabilitation dans les cités minières, on enlève 10 cm de chaque côté dans des pièces qui ne font que 2,80 m, il ne reste plus grand-chose. Si on donne en projection des réhabilitations rapides ou trop rapides, il faut aussi se poser la question de la qualité du vécu au quotidien et de ce qu'attendent les gens au quotidien. Je dis cela parce que, lorsqu'on lit la synthèse, on s'aperçoit que cela va mettre un certain temps pour faire tout cela.

Il faut donc que l'on ait des batailles politiques à mener. Ce n'est pas qu'une question d'être au-delà des partis, comme tu le disais Sylvain, il s'agit de poser les questions telles qu'elles doivent l'être, y compris vis-à-vis des partenaires tels que l'État, État qui n'a pas un rôle négligeable, et la question d'orientation politique vis-à-vis de cet État. Comme beaucoup

d'élus communistes, j'ai été critique sur la question du CICE, mais si on avait mis 10 Md€ sur le logement social, l'accélération que l'on demandait était peut-être déjà là, plutôt que de donner 40 Md€ au CICE. Je pense qu'il y a des choix à faire.

Dernière chose, cela concerne la mobilité. Nous avons tout de même un travail de fond à faire. On a fait des efforts en disant qu'il ne fallait pas aller trop vite avec le tramway, qu'il fallait un BHNS structuré ; mais, aujourd'hui, il faut se poser des questions de fond sur l'amélioration de la respiration de notre population, sur la santé, sur les déplacements, des problématiques de respiration vis-à-vis de cette nature qui, aujourd'hui, est bousculée parce que, dans cette société, on consomme énormément et cela nous pose beaucoup de problème.

Je pense qu'Euralens, c'est aussi le moyen de se dire des choses comme cela. Je comprends bien Michel DAGBERT, il veut à tout prix que nous travaillions tous ensemble. C'est ce que nous voulons, nous aussi, mais nous pensons que, pour travailler tous ensemble, il faut respecter nos différences.

M. LE PRÉSIDENT.- En tout cas, la présentation sur les sujets qui relèvent du rapport montre que nous avons encore beaucoup de travail. Le projet, que Jean-Louis SUBILEAU a évoqué tout à l'heure brièvement, nous amène aussi sur une projection à dix ans, je pense que c'est l'essence même du rapport, mais cela nous montre aussi le parallèle avec le travail d'Euralens. Il y a dix ans, nous n'en étions pas dans cette configuration-là.

Nous pouvons donc apprécier le chemin qui a été parcouru, peut-être aussi apprécier ce qu'il nous reste encore à faire, dans une forme ou dans une autre, intégrée ou moins intégrée dans le cadre d'une évolution des structures, et regarder aussi ce que l'État a engagé sur le territoire. Certes, à l'époque, c'était une initiative de la Région, Daniel PERCHERON l'a portée, pour que la Région reconnaisse massivement l'intérêt de notre territoire et le retard de notre territoire, nous accompagne dans cette restructuration. Nous n'en étions pas là il y a dix ans, il faut donc aussi avoir un coup d'œil dans le rétroviseur. Après cela, avec nos différences, avec nos points de rapprochement, nous aurons d'autres débats qui nous amèneront à prendre des décisions.

Dans ce qu'évoquait Jean-Louis SUBILEAU tout à l'heure, il parlait d'une quête faite dans les ministères. J'espère que ce sera un peu plus qu'une quête, car il faudra quand même des moyens assez conséquents.

On peut aussi souligner la participation, à travers la présence de Monsieur ROUSSEL, des services de l'État depuis l'origine d'Euralens. Vous vous souvenez que Madame PETONNET avait été chargée d'une mission pour nous accompagner sur cette première étape. Nous voyons donc les évolutions. Le temps a aussi des vertus à ce niveau.

C'est l'essence même d'un comité interministériel ; si tout était déjà décidé avant, le comité interministériel n'aurait pas forcément de valeur mardi. Nous attendons donc impatiemment les annonces qui seront faites, les directives qui seront proposées et l'engagement de l'État sur cette durée de dix ans, les objectifs qu'il va fixer au territoire pour que le territoire du bassin minier, Nord et Pas-de-Calais – même si nous avons une structuration un peu particulière au travers d'Euralens –, puisse avoir des enjeux et des ambitieux pour les dix ans à venir.

Je pense que c'est aussi l'esprit du rapport et ce que l'État – nous l'espérons – va nous annoncer mardi prochain.

M. SUBILEAU.- Je voulais juste ajouter un mot. Je comprends très bien que vous n'ayez pas eu le temps de lire le rapport, mais je voulais réagir à ce que vous avez dit sur le logement minier. Nous avons beaucoup travaillé avec les bailleurs et, ensuite, nous avons

énormément regardé, y compris avec le ministère, cette question de la configuration des logements. Dans le programme que nous proposons, vous verrez que la restructuration est prévue de manière à avoir des logements qui correspondent aux usages contemporains. Naturellement, il faut pouvoir financer tout cela, cela ne nous a pas échappé, c'est un élément majeur du programme.

J'en profite pour ajouter que nous avons recommandé d'accepter probablement une construction contemporaine de qualité dans les cités. Je sais que nous avons des cités classées à l'Unesco sur les 543, avec 24 000 logements, mais, si on arrive à 130 000 € ou 140 000 € pour réhabiliter certains logements, il ne faut pas les réhabiliter. Il faut faire une architecture de qualité. Il faut faire cela dans le cadre d'un projet global. Faisons des projets globaux, collectivités et bailleurs réunis, de manière à pouvoir permettre l'évolution par rapport à la vie contemporaine.

M. CHÉRET.- Je partage.

M. LE PRÉSIDENT.- On voit en tout cas que le rapport suscite pas mal d'interrogations. On attend impatiemment les ébauches d'actions par l'État. Quelque part, c'est aussi une étape pour Euralens parce qu'Euralens aura été indirectement la cheville ouvrière d'une partie de ce rapport.

Y a-t-il d'autres questions ?

M. CORBISEZ.- Je suis très fier d'accueillir ce comité interministériel la semaine prochaine. À Oignies, vous êtes dans une cité minière, vous changez de trottoir, vous changez de commune, vous changez de département. Par conséquent, par rapport aux élus du bassin minier du Nord, en venant à Oignies, ils seront un peu chez eux, cela permettra d'éviter certaines susceptibilités. Nous avons bien compris le choix du cabinet du Premier ministre de venir au 9/9 bis à Oignies, aussi pour des raisons d'accessibilité par rapport à l'aéroport de Lesquin. J'en suis très heureux puisque, lorsque Michel DAGBERT a parlé de centralité partagée, au-delà du Louvre-Lens, il y a aussi le 9/9 bis. On a le 9/9 bis à Lens avec le Louvre et on a le 9/9 bis à Oignies avec le Métaphone.

Je voulais noter un grand changement par rapport au travail qu'a pu faire Monsieur SUBILEAU et les deux inspecteurs. Au départ, on était parti sur un concept lié au logement minier et on en arrive à une vraie réflexion d'aménagement du territoire au sens large. En effet, au-delà de la réunion qui a eu lieu il y a trois semaines ou un mois chez Madame la ministre du logement, en présence de Patrick KANNER, on a bien compris que cette réunion dépassait la problématique de la rénovation ô combien ultra-classique des logements miniers. Je rejoins l'avis de l'adjoint au maire d'Avion. À partir du moment où on reste sur la rénovation énergétique classique avec des produits chimiques, polyuréthane, polystyrène, etc., on en vient à réduire le volume de vie de nos locataires, sans oublier les conséquences sur les montants de loyer ; alors que, aujourd'hui, les techniques modernes permettent de faire la même chose par l'extérieur sans impacter les conditions de vie. Il y a donc de vraies réflexions à imposer – je dis bien « imposer » – à nos bailleurs qui sont parfois trop arc-boutés sur le ratio de rendement au mètre carré.

Au-delà de cela et du rapport qui sera présenté mardi prochain, on a bien compris que, chez Madame la ministre du logement, on a enfin parlé d'autre chose que du logement minier, on a parlé de politique de la ville, d'équipements manquants dans les cités minières, notamment en matière de santé, en matière d'activité sportive, mais on a parlé aussi de développement durable, d'environnement, de problèmes de pollution qui ne sont toujours pas réglés dans le bassin minier. Manque de chance, deux jours avant la réunion chez Madame la ministre du logement, le groupe Total annonçait de nouveau quelques milliards de dividendes

supplémentaires, alors que ces groupes sont responsables de sites encore bien pollués dans le bassin minier. Il serait peut-être temps que l'on ait de l'argent sur la table.

Au-delà de cela, il y a aussi le problème de la circulation. Notre territoire est très bien placé en matière de circulation, il est à la fois traversé et traversant, mais la problématique aujourd'hui est que, depuis 10 ou 20 ans, la liaison nord-sud vers Lille est complètement bouchée et que, au fil des années, on voit les bouchons sur l'autoroute A1 descendre jusqu'à la limite de Fresnes-lès-Montauban.

S'il y a la présence d'élus régionaux représentant le bassin minier à cette table, j'ose espérer qu'ils réagiront à l'article que l'on a vu il y a quelque temps dans Nord Eclair, puisqu'on entend que la MEL va lancer son tramway entre l'aéroport de Lesquin et la gare Lille-Flandres. Cela veut dire que le VRP ou le chef d'entreprise du Nord - Pas de Calais, qui prend l'avion à Lesquin, qui va vendre son produit régional à l'autre bout de la France, qui revient le soir, va prendre un tramway jusqu'à la gare Lille-Flandres pour rentrer chez lui ! Ne pensez-vous pas qu'il aura sa voiture au pied de l'aéroport ou qu'il prendra un taxi pour rentrer chez lui ? À quoi cela va-t-il servir, à part aller chercher l'argent du Conseil régional ? C'est pourquoi je dis à mes élus du Conseil régional qu'il faudrait tout de même qu'ils s'opposent à cela.

Aujourd'hui, on a un déplacement pendulaire nord-sud, pour les salariés qui vont travailler tous les jours à Lille et les cadres – en espérant que, un jour, on arrive à les faire venir chez nous – qui descendent de la métropole lilloise vers le bassin minier, ce qui provoque des bouchons. Tout le monde pense que les bouchons sont uniquement sur l'autoroute A1, mais cela déborde aujourd'hui en perpendiculaire de l'autoroute A1. Jusqu'à la limite de Lens, Noyelles-sous-Lens, la RN17 est bloquée et ainsi de suite sur les autres départements à la perpendiculaire.

Mardi, je le dirai à Monsieur le Premier ministre. Il faut tout de même, à un moment donné, combattre les inepties dans les moyens modernes de transport pour les déplacements pendulaires. À quoi servirait une liaison rapide de l'aéroport de Lesquin jusqu'à la gare Lille-Flandres – ce n'est même pas la gare TGV Lille –, sans penser aux déplacements pendulaires entre l'aéroport de Lesquin et le bassin minier, ce qui résoudrait 90 % de la problématique des transports sur l'autoroute A1 ? D'autant plus que nous avons imaginé notre déplacement en BHNS Lille-Sud et, depuis lundi dernier et encore ce matin, c'est plus de 120 M€ qui viennent d'être attribués à des entreprises du territoire pour faire notre BHNS. Il faut donc vraiment insister là-dessus en matière de programme proposé par le gouvernement.

Je parle de tout cela, parce que cela fait partie des enjeux liés à mardi prochain. Il n'y a pas que le logement minier. Euralens, c'est cela aussi, c'est un forum des villes.

M. LE PRÉSIDENT.- Non, ce n'est pas cela...

M. CORBISEZ.- Le bassin minier va se retrouver coincé entre Lille Métropole, le grand Arras, le grand Amiens. Je vous rappelle, mes chers collègues maires, que nous avons été élus dans nos communes sur un programme, sur une équipe, sur des convictions politiques à défendre, mais que l'addition de 100 maires ne fait pas une force de frappe. J'ai demandé à rencontrer Monsieur DARMANIN et Monsieur CASTELAIN par rapport à ces problématiques de transport. Mais qui suis-je, moi, dans l'histoire ? Je suis un élu d'une agglomération de 120 000 habitants, je ne suis rien par rapport à une conurbation du bassin minier qui fait 1 600 000 habitants ou 1 000 000 d'habitants ! Or, aujourd'hui, le PMA et l'union des agglomérations du bassin minier ont plus de 600 000 habitants, on représente quelque chose pour aller discuter avec nos collègues de la métropole lilloise. Moi seul, pour

qui va-t-on me prendre si je vais défendre une liaison nord sud ? Effectivement, Michel DAGBERT a raison, il faut aller au-delà d'un simple PMA.

On parle de la distance par rapport à la population. J'ai entendu beaucoup de mes collègues parler de millefeuille. Or, si on transforme deux ou trois communautés d'agglomération en une communauté urbaine, en quoi va-t-on augmenter la distance entre des décisionnaires qui viendront en réunions ici ou ailleurs et la population, sachant qu'il y aura toujours des maires et des conseillers communautaires ? Je ne crois donc pas à l'argument qui dit que l'on va s'éloigner de la population, mais les compétences à mettre en place auront un intérêt par rapport à la population. Aujourd'hui, dans nos agglomérations, on porte la politique de la ville, etc.

Aujourd'hui, je suis convaincu que l'on ne peut plus attendre les élections de 2020. L'association de 50 ou 100 villages gaulois ne fera pas une force de frappe par rapport à nos collègues voisins.

M. LE PRÉSIDENT.- Comme auraient dit certains, ce n'était pas la question, mais c'était la réponse.

Je pense qu'il faut revenir sur les débats qui ont fait la qualité des échanges d'Euralens. On voit bien que l'incertitude de ce qui va nous être annoncé mardi amène aussi d'autres réflexions que l'on retrouvera dans d'autres instances, puisqu'il y a des instances spécifiques pour cela.

En tout cas, on peut partager ou pas certains points de vue, mais on a pu collectivement voir que la naissance d'Euralens et les travaux que l'association a produits ont permis d'avancer et peut-être de structurer une pensée sur notre territoire.

Cela m'amène à revenir dans l'ordre du jour.

Nous avons une Assemblée générale un peu particulière, c'est l'Assemblée générale statutaire, nous avons quelques décisions à prendre. Nous allons donc devoir formellement passer à une partie peut-être un peu plus rébarbative et je vais demander à Jean-François CARON et à Edouard MAGNAVAL de concentrer au maximum leurs propos pour que l'on puisse ensuite entrer dans le débat sur les enjeux et sur ce que l'on va faire cette année, puisque nous avons aussi le vote du budget, également sur la perspective et sur ce que l'on pourra projeter sur Euralens 2019.

Je dois d'abord vous demander d'approuver le compte rendu de notre dernière Assemblée générale.

Je pense que tout le monde l'a lu. C'est un peu moins consistant que les 150 pages du rapport de Jean-Louis SUBILEAU. Avez-vous des remarques sur le compte rendu de la dernière Assemblée générale ? (*Aucune*).

Nous pouvons prendre acte de ce vote à l'unanimité.

Nous remercions en même temps Madame qui prend à chaque fois en sténotypie la totalité de nos propos. Ce n'est pas forcément évident à suivre, surtout quand ils sont animés comme ce début d'après-midi.

Cette résolution sur le procès-verbal de notre dernière Assemblée générale est donc votée à l'unanimité.

- **Bilan d'activité 2016 - Programme d'action 2017**

M. LE PRÉSIDENT.- Euralens va poursuivre son activité en 2017. Ce sera toujours un grand forum du territoire, que l'on espère animé, mais pas uniquement avec des paroles d'élus, parce que c'est la diversité de propos qui a fait la richesse d'Euralens depuis le début. On va poursuivre cela et même essayer de l'amplifier en 2017, de favoriser l'émergence de projets sur notre secteur, mais en même temps de renforcer l'attractivité au travers d'autres sujets.

On l'a vu, Euralens suscite de l'intérêt et va aussi nécessiter de nouveaux projets à mettre sur le métier, comme on l'avait vu lors de la dernière Assemblée générale, avec un forum sur l'énergie qui verra le jour au cours de cette année, que l'on avait lancé et qu'Alain WACHEUX avait évoqué lors de notre dernière Assemblée générale.

Pour présenter tout cela, je vais demander à Jean-François de nous dresser assez rapidement le bilan 2016 et de nous donner les perspectives que nous avons à vous proposer pour 2017.

M. CARON.- Je vais donc vous présenter les éléments qui sont de l'ordre du bilan – je pense qu'il est important de rappeler le métier d'Euralens dans la galaxie des outils dont on a vu qu'ils animaient les débats en début de séance – et les perspectives de l'année.

Je rappelle d'abord que nous avons eu un événement important, c'est un changement de président, puisque Daniel PERCHERON, ici présent, avait été le fondateur et l'animateur truculent et lyrique. Michel DAGBERT s'est essayé tout à l'heure au lyrisme, avec un certain succès. Pour ceux qui ont connu les Assemblées générales depuis le début, il y avait toujours le moment attendu du propos du président fondateur PERCHERON, qui est maintenant président d'honneur. C'est un événement que je me dois de rappeler dans ce bilan.

Je rappelle qu'Euralens, c'est un forum d'acteurs, des élus et des acteurs du territoire, de terrain (milieu économique, associations, etc.).

Euralens soutient des projets concrets pour le territoire. Euralens, c'est valoriser le territoire, communiquer sur le territoire et changer globalement la perception qu'il peut y avoir de notre territoire minier.

Sur le grand forum, je rappelle que nous avons eu trois Assemblées générales – je passe sur les détails pour gagner du temps. Le Conseil d'administration s'est réuni à chaque fois et il y a eu l'installation de la commission d'appel d'offres.

Nous déclinons notre action en forums thématiques. Nous prenons des sujets dont nous estimons qu'ils sont stratégiques sur l'évolution du territoire et nous les travaillons dans des formats à 50 ou 100 personnes. Nous avons tenu :

- un forum thématique sur l'économie et la formation, l'adéquation économique, l'offre de formation ;
- un forum thématique sur la Chaîne des parcs dont on a beaucoup parlé aujourd'hui, c'est tout de même d'Euralens qu'est né ce concept de Chaîne des parcs qui fait aujourd'hui l'unanimité ;
- un forum sur la participation des habitants, chacun estimant qu'il est stratégique de trouver de nouvelles formes d'engagement, que notre histoire, notre sociologie fait qu'il y a là un sujet et que cela mérite de le travailler avec notamment beaucoup d'élus qui y ont participé, ce qui est un signe extrêmement novateur dans la façon de traiter les questions ;
- un forum sur Culture & Tourisme. Avoir un espace où les acteurs se rencontrent entre eux et avec les politiques est extrêmement intéressant.

Une réunion du cercle de qualité s'est également tenue.

Le forum est passé, dans le collège des sympathisants, de 16 à 27 membres. Nous en avons cité tout à l'heure quelques-uns qui nous ont rejoints.

Sur la dimension laboratoire de projets, je rappelle que, depuis 2013, 113 projets, de petite ou de grande taille, ont été candidats à la labellisation Euralens, ce qui est considérable. Sur ces 113 projets, 42 ont été labellisés. Être labellisé veut dire être accompagné, avoir un appui à la recherche de financement, à la structuration des projets. Ceux qui n'ont pas été labellisés continuent à être accompagnés pour l'être un jour.

Troisième grande mission, la valorisation des territoires. Ce sont des outils de communication. Il y a eu 20 000 visites sur le site « euralens.org ». La presse locale a toutes ses entrées, mais, pour la presse nationale ou internationale, c'est la porte d'entrée pour du contenu objectif sur la mutation de notre bassin minier. Par exemple, nous avons eu 10 rencontres avec des journalistes, 18 avec des chercheurs, 20 présentations à des partenaires du territoire, etc.

Euralens est en train d'acquérir pour les grands spécialistes de l'aménagement ce que l'Emscher Park avec l'IBA avait réussi à générer dans les années 1990-2000. On devient une référence sur la résilience – un mot que j'emploie souvent, qui est issu de la psychiatrie, vous m'en excuserez –, on devient un exemple français de résilience à grande échelle. C'est un événement tout à fait intéressant parce que, sans résilience, il n'y a pas de rebond et il n'y a donc pas de capacité d'entreprendre.

Dans ces éléments de valorisation du territoire, je rappelle la plate-forme d'intelligence collective avec des chiffres clés. Vous en avez dans la pochette du jour.

Le portage du Pôle métropolitain : quand on entend Michel DAGBERT faire son plaidoyer tout à l'heure, on se dit qu'il y a eu des étapes successives pendant deux ou trois années qui peuvent permettre que le débat soit posé en ces termes. Je le mets également à l'actif d'Euralens. Quand Daniel PERCHERON a créé Euralens, c'était la turbine à projets et c'était l'émergence d'une dynamique collective. Eh bien, on y est. Après cela, les choix seront ce qu'ils seront, mais Euralens a joué son rôle et continue à animer la préfiguration du Pôle métropolitain. C'est maintenant une réalité et peut-être demain plus loin.

Le projet d'intérêt majeur, on en a beaucoup parlé, je n'y reviens pas.

J'en viens aux éléments qui apparaissent sur l'année avenir.

Nous avons un événement important puisque ce seront dix années de transformation en 2019. Je reprends l'exemple de l'IBA, qui est la transformation de La Ruhr, il y avait eu des événements de rang mondial. J'y avais participé en tant que jeune président de la Chaîne des terrils, il y avait le maire de la ville de Détroit qui est un exemple mondial de la mutation post-industrielle aux États-Unis. Qu'est-ce qui nous empêche d'avoir l'ambition de porter une parole très forte à la fois sur l'émergence de nos projets et sur la mutation du territoire minier ? Certains sont parfois contents que le territoire minier rencontre des difficultés, cela entretient une forme de désespérance. À nous de montrer que c'est l'inverse qui est en train de se produire.

J'en profite pour souligner tout le travail de l'équipe – Bernard MASSET, Elodie SÉNÉCHAL, Gilles HUCHETTE, Sonia MACIEJEWSKI et Thea VEIT-CONRAD – avec nos deux AMO, Jean-Louis SUBILEAU et la SCET sur les questions de gestion.

Au titre du programme 2017, nous allons tenir des Assemblées générales – je ne développe pas –, nous allons continuer le partenariat avec les uns et les autres. Le fait que nous soyons dans les locaux de la maison syndicale des mineurs est très intéressant, puisqu'il y a une proximité avec les acteurs du Pôle métropolitain.

Concernant les labels, il y aura une sixième vague de labels, les candidatures devront arriver avant le 31 mai 2017.

À propos des forums thématiques, nous allons continuer sur la Chaîne des parcs, puisque celle-ci entre en opérationnalité, il arrive donc des questions très pratico-pratiques. On a besoin là des acteurs, de tous ceux qui ont des grands sites sur leur territoire. On verra par exemple comment réunir le 11/19 au parc des Glissoires en passant par Lens ; comment aller à pied ou à vélo pour traverser notre agglomération sans être obligé de passer au-dessus des barrières d'une autoroute. Ce sont des questions très prosaïques, mais qui auront un impact sur la qualité de vie dans le territoire.

Le forum Culture & Tourisme va continuer avec une coordination des acteurs du territoire, c'est en train de se cristalliser.

Le Pôle métropolitain demande un forum sur les questions d'énergie. On voit que ces questions d'énergie et logement sont complètement au cœur. Il y a des réflexions sur un ensemble développement des éco entreprises sur un programme Eura-habiter et rénovation énergétique massive du logement minier. On a à la fois des objectifs environnementaux et des objectifs d'emploi, avec tout le travail qui a été fait avec les bailleurs. Il y a un gisement d'emplois tout à fait considérable dans cette transformation, et en même temps du pouvoir d'achat et de la qualité de vie pour ceux qui sont dans les maisons. C'est donc un gros sujet.

Pour terminer, s'agissant de la valorisation et de la communication, j'ai parlé des livrets ; les cahiers du label vont arriver, de même que la newsletter.

Je rappelle la convention avec le Rectorat de Lille. Il y a aujourd'hui des modules d'enseignement sur la transformation du territoire. On apprend dans les écoles, à partir de l'exemple d'Euralens, qu'il y a des éléments sur la mutation du territoire. Il y a aussi un contact avec l'école d'architecture de Lille.

Nous comptons 75 adhérents actifs et 32 adhérents sympathisants. Le Président Sylvain ROBERT rappelait la campagne d'adhésion pour que l'ensemble des communes puissent nous rejoindre. Ce n'est pas tellement une affaire financière, c'est surtout que cela accroît la crédibilité. Si demain les structures évoluent, Euralens sera plus que jamais l'espace de forum. La dimension opérationnelle sur les projets sera portée. Evidemment, si c'est une Communauté urbaine – je ne veux pas faire une tribune politique ici, même si j'ai un avis à ce sujet –, je me contenterai de dire que plus que jamais il y aura besoin d'un espace de forum. En effet, il va y avoir une puissance politique et il faut à tout prix entretenir la qualité des presque 200 personnes que nous avons aujourd'hui et même la faire fructifier. Il y a là un gros challenge pour Euralens.

Voilà, Président, ce que je pouvais dire rapidement.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci, Jean-François, c'est bien résumé, mais, en même temps, les perspectives sont données pour cette année. L'intérêt est surtout de pouvoir faire réagir l'ensemble des participants aujourd'hui sur cette proposition d'actions 2017, avec la perspective aussi 2019.

Vous avez la parole pour des propositions, des compléments d'information. C'est la richesse de ce qui peut être la vie d'Euralens sur cette année.

Pas de questions ? (*Aucune*).

Merci beaucoup.

Edouard MAGNAVAL va nous donner synthétiquement les grandes tendances sur 2017 qui nous permettront de mettre en application les propositions que Jean-François vient de nous tracer.

M. MAGNAVAL.- Merci, Président.

Mon intervention portera successivement sur les éléments budgétaires 2016 et 2017, tels qu'ils viennent d'être approuvés par le Conseil d'administration qui a précédé cette Assemblée générale.

À propos du bilan 2016, l'association Euralens enregistre en 2016 un résultat net négatif de - 31 092 € après avoir été positif de + 24 267,47 € en 2015. Ce résultat provient du non-versement de la subvention de la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin sur l'exercice 2016. À noter qu'il ne s'agit que d'un retard, des assurances nous ayant été données pour un versement très prochain.

Le résultat d'exploitation s'élève à - 36 586 €. L'écart avec le résultat net provient de la prise en compte d'une reprise de provision concernant la subvention de la Région pour l'année 2015.

Quant aux cotisations, elles s'élèvent à 79 200 € contre 63 000 € en 2015. Ces 79 200 € se décomposent de la manière suivante : 72 200 € au titre des cotisations des membres actifs et sympathisants, l'appel de cotisation 2016 ayant été très rapidement suivi d'effets, et 7 000 € au titre de rappel de cotisations 2015.

Le niveau de trésorerie a légèrement reculé en 2016 (- 32 K€), mais reste à un niveau convenable : 291 K€. Les versements réguliers aux dates prévues de la plupart des subventions contribuent à cette situation.

En début d'exercice 2016, l'association Euralens dispose de 476 844 € de fonds propres.

Ceci lui permet d'assurer le fonds de roulement et de prendre en charge des dépenses exceptionnelles. Le besoin de fonds de roulement est estimé à 300 000 €. Les provisions pour risques sont évaluées à 100 000 €, ce qui laisse 70 000 € pour des dépenses exceptionnelles.

Les fonds propres à fin 2016 s'élèvent, après imputation du déficit de l'année, à 445 752 €.

Le Conseil d'administration a entendu le rapport du commissaire aux comptes, Monsieur Sylvain HUG, du Cabinet KPMG. Ces comptes ont ensuite été approuvés à l'unanimité, de même que le quitus accordé au Conseil d'administration et au trésorier.

À propos du budget prévisionnel 2017, il reste sensiblement au niveau de 2016, avec des dépenses estimées à 593 640 €, équilibrées par des recettes d'un même montant, le montant des subventions restant constant.

Les variations s'observent sur la labellisation et les expertises (- 30 870 €), les frais de personnel résultant de l'ajustement des moyens humains (+ 28 800 €), les frais de fonctionnement logiquement supérieurs (1 960 €) et les actions de communication en légère diminution (- 2 600 €).

À noter une ligne inscrite « Euralens 2019 » d'un montant de 24 500 €

J'informe l'Assemblée générale que ce budget prévisionnel a été approuvé à l'unanimité par le Conseil d'administration.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci beaucoup.

Y a-t-il des questions sur ce budget qui montre aussi la stabilité et la rigueur avec laquelle l'association ŒUVRE depuis son origine ?

M. MASSET.- Je précise, Monsieur le Président, que, par rapport au vote du budget au Conseil d'administration, il y a eu une abstention qui a été expliquée.

M. LE PRÉSIDENT.- Pour que tout le monde ait le même niveau d'information, je laisse la parole à Sabine BANACH-FINEZ au nom de la Région.

Mme BANACH-FINEZ.- Merci, Monsieur le Président.

Effectivement, lors du Conseil d'administration, j'ai précisé à l'assemblée d'Euralens que, au nom de la collectivité que je représente, la Région Hauts-de-France, je prenais une position d'abstention concernant le vote du budget 2017. Cela n'augure en rien d'un désengagement éventuel de la Région, c'est une position par rapport à l'exécutif que je ne saurais engager financièrement – je ne peux pas faire un chèque de 115 000 € à Monsieur le Président, même si j'aimerais beaucoup pouvoir le faire.

Aujourd'hui, la Région est vraiment dans une réflexion un peu plus globale sur l'accompagnement de ses territoires. On a parlé d'un grand plan Marshall que nous avons appelé de nos vœux pour la construction du bassin minier lors de la dernière séance plénière, dans la continuité de ce qui était souhaité par le Président PERCHERON. Il est plus que jamais nécessaire aujourd'hui – mais j'ai eu cette discussion avec Monsieur MASSET il y a quelques jours – d'accroître cette collaboration et d'aller un peu plus loin. Le président parlait tout à l'heure de pédagogie et de communication dans le cadre de l'élaboration des dossiers. La Région ne saurait être juste un financeur, elle a vraiment envie de s'investir aux côtés des acteurs. Ce n'est pas l'élue locale, maire adjointe de Noyelles-sous-Lens, qui contredira cette position. Cette collaboration est importante.

Une rencontre avec Valérie LÉTARD et avec le DGA en charge de cette gestion va être programmée dans les jours suivants, je pense que c'est vraiment important.

Je m'abstiendrai donc, ainsi que mes collègues dans la salle. Je sais qu'il y a Nesrédine RAMDANI et **j'ai un pouvoir** (?) pour Serge SIMEON.

Pour moi, c'est vraiment une décision politique qui revient à l'exécutif.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci beaucoup. Nous espérons juste que l'exécutif de la Région saura entendre les voix du territoire, que la distance ne sera pas trop longue malgré ce que dit Jean-Pierre, que ce n'est pas le temps de parcours qui sera estimé mais uniquement la proximité et la réalité de la situation. Si on veut se lancer sur un plan Marshall, cela nécessite des moyens lourds, mais ce sont surtout aussi des moyens qui permettent de structurer un territoire comme peut l'être Euralens, en tout cas dans l'accompagnement. Nous savons que la remontée d'information est là, nous espérons qu'elle sera entendue.

Je peux comprendre aussi que d'autres sujets soient plus préoccupants en ce moment, pas forcément au niveau de la Région, mais de façon globale. En tout cas, j'espère que la réponse sera rapide et que nous pourrons sereinement travailler sur 2017 mais aussi dans la perspective d'Euralens 2019, parce que c'est dans cette perspective qu'il faut que l'on se place.

- **Vie de l'association**

M. LE PRÉSIDENT.- Bernard MASSET va nous tracer les derniers éléments qui vont nous permettre de passer cette partie et nous allons avoir la présentation de nouveaux membres sympathisants et de membres actifs.

Au préalable, je voulais rendre hommage à Octave DANHIER et à Jean HAJA qui nous ont quittés. Ils participaient aux travaux, pour certains, depuis leur origine. Octave DANHIER était à notre dernière Assemblée générale, il venait de rejoindre l'association très peu de temps avant. Je voulais donc saluer leur mémoire. Comme toujours, il est difficile d'enchaîner et de continuer, mais, comme on dit, la vie se poursuit. De nouveaux membres nous rejoignent et permettent de donner un souffle supplémentaire à l'association.

Je laisse la parole à Bernard MASSET pour nous parler des différents points de la vie de l'association, avant d'en venir ensuite à Euralens 2019.

M. MASSET.- Je commencerai par une information sur ce qui a été approuvé en Conseil d'administration.

La commission d'appel d'offres a passé deux marchés d'AMO, l'une sur l'urbanisme qui a été confiée à Une Fabrique de la Ville – après un combat valeureux, beaucoup de retraits de dossier et deux sociétés en compétition finale, Une Fabrique de la Ville a été jugée à l'unanimité la meilleure –, une autre pour Reprocolor.

Je vais surtout insister sur les nouvelles adhésions. Quatre nouvelles adhésions ont été enregistrées au titre des membres actifs, les représentants sont d'ailleurs présents : la commune d'Annay-sous-Lens, la commune d'Estevelles, l'entreprise GRDF et l'AHNAC (association hospitalière Nord Artois clinique).

Au titre du collège des sympathisants, deux nouvelles adhésions ont été enregistrées, celles de Chlorophylle environnement et celle de PROSCITEC. Là encore, les représentants sont là. Peut-être veulent-ils dire un mot sur le sens de leur adhésion.

M. LE PRÉSIDENT.- Nous les remercions de cette démarche. C'est à la fois un geste symbolique, mais, en même temps, dans la fédération des communes, sur 150 communes des trois Agglomérations, beaucoup sont déjà membres d'Euralens, une partie du chemin est réalisé. À nous de convaincre les autres communes, sachant que 35 communes rejoignent en même temps la communauté d'agglomération de Béthune-Bruay Artois-Lys romane. Il y a donc aussi ce travail d'échange, de pédagogie et d'information à leur donner sur la démarche Euralens.

Je vous propose de prendre la parole sur votre adhésion et votre intérêt par rapport au projet Euralens.

M. TERLAT.- Je suis le Maire de la ville d'Annay-sous-Lens. J'ai proposé au conseil municipal cette adhésion à Euralens. Je pense que, pour la commune, c'est l'intérêt de participer à des échanges collectifs sur ce que peut être le territoire dans quelques années. C'est surtout pour marquer que les espaces à conquérir ou les espaces à requalifier ou à travailler concernent aussi la commune d'Annay-sous-Lens qui, je l'ai constaté depuis que je suis maire – je suis jeune maire, depuis 2014 –, a vécu quelques déficiences en tout cas en termes d'aménagement et d'équipement.

L'opportunité d'un projet de requalification environnementale nous amène à nous rapprocher des services d'Euralens, mais la démarche de la ville est aussi celle d'exprimer que le rôle des élus locaux est un rôle majeur, il ne faut pas les oublier dans le cadre de leurs

responsabilités et il faut leur laisser toutes initiatives et toutes responsabilités. On a le droit d'avoir des projets intercommunaux, d'imaginer des lignes de conduite et des objectifs ; l'important est que les élus locaux continuent à garder cette responsabilité qu'ils vont assumer. Je tiens beaucoup à l'assumer sur tous les aspects de la vie collective, des aménagements d'urbanisme et du territoire. C'est le sens de notre adhésion au forum d'Euralens.

M. SZABO.- Je suis Maire d'Estevelles, je suis encore plus jeune maire que mon collègue Yves TERLAT, puisque j'ai été élu maire l'année dernière. Je suis un peu le cadet de cette assemblée, donc sans doute un peu naïf, peut-être un peu candide.

À ma prise de fonction, je me suis rendu compte que nous avons beaucoup de potentiel sur notre territoire. Je ne l'imaginai pas, je ne m'en rendais pas bien compte. C'est en prenant ma responsabilité de maire que j'ai pu me rendre compte de tout cela.

Je peux vous dire qu'il faut tous vous féliciter pour le travail qui est accompli, qui est encore en train de se faire pour transformer notre territoire. Pour moi, c'était une évidence, à travers les travaux qui ont pu être menés dans le cadre du projet de territoire initié par l'Agglomération, que notre petite commune d'Estevelles de 1900 habitants pouvait aussi contribuer à cette transformation et en proposant aussi des pépites qu'elle pouvait avoir sur son territoire. Je pense que, sur nos territoires, nous avons tous des pépites ; encore faut-il aller les chercher et les valoriser.

Chez nous, cela va être une zone classée Unesco. À côté, à Pont-à-Vendin, ce sera la friche Gilka (?) avec un plan d'eau de 30 hectares. Chez mon ami et collègue Yves TERLAT, c'est le cavalier qui nous relie au parc Souchet aval. Tout cela constitue des ensembles et, pour nous, maires de campagne, la difficulté va être de transformer ces pépites en argent comptant pour notre territoire. Or, là-dessus, nous avons besoin d'outils. Il est clair que, au-delà de l'Agglomération, Euralens nous permet de travailler. De mon point de vue, c'est un outil indispensable. Pour moi, c'est un signe de qualité. Si notre projet passe à Euralens, s'il est reconnu par Euralens, si on peut intégrer demain la Chaîne des parcs parce qu'on aura été labellisé, cela veut dire que le travail que l'on aura pu faire en amont aura été correct et méritera d'être retenu.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci beaucoup.

On voit l'intérêt d'une recherche de labellisation, de valorisation collective, par rapport à des projets qui peuvent, au départ, être des initiatives individuelles ou très regroupées sur certaines communes.

M. FAUQUEUR.- Pour Chlorophylle environnement, il était essentiel de participer à cette histoire au travers d'Euralens. Je crois que, aujourd'hui, il est indispensable, dans notre prise de conscience, en tant que citoyen, en tant qu'élu, en tant qu'associatif, d'être une pierre à l'édifice pour permettre de préserver et d'amener un héritage aux prochaines générations. Je crois que notre intérêt général est avant toutes choses, par nos qualités, par notre dimension humaine, de participer à cette ambition que nous pouvons dégager à travers nos territoires. Je crois que c'est l'essentiel.

D'autre part, vous l'avez démontré, Monsieur le Président, avec vos collaborateurs, il y a des résultats. Ce qui compte ce sont les actes. Les mots laissent une trace, mais les actes sont l'héritage pour les générations futures. Nous souhaitons justement, à ce titre, être un outil essentiel incontournable, avec d'autres, pour permettre cette réalisation. Ce qui compte, ce ne sont pas les mots, ce sont les actes.

M. AUSTERLITZ.- Il me revient de présenter le réseau PROSCITEC : 75 musées répartis sur toute la région Hauts-de-France, qui sont consacrés à ce qui nous est tous très cher, c'est la mémoire du travail. Nos musées représentent l'histoire industrielle, l'histoire agricole, l'histoire commerciale de la région Nord - Pas de Calais.

C'est pour nous extrêmement intéressant de pouvoir travailler à Euralens, dans la mesure où le réseau PROSCITEC, avec ses musées des métiers d'art par exemple, a adhéré à l'Institut des métiers d'art et du patrimoine. Nous étions présents dans cette salle lors du dernier salon des métiers d'art.

La deuxième raison est que le classement Unesco nous concerne directement. En effet, le sous-titre de PROSCITEC est « patrimoine et mémoire des métiers ». Je crois qu'il est extrêmement important de pouvoir le valoriser. Un des musées fondateurs de PROSCITEC est quand même le centre historique minier de Wingles. Pour nous, la mine représente énormément d'actions. Je salue la présence de Monsieur le Maire de Oignies, il sait bien que, rien que chez lui, nous avons comme adhérent le 9/9 bis et le centre Denis Papin. Il y a aussi des sites directement liés à la vie rurale, comme Cité nature à Arras. Ce sont des exemples de ce qu'est le réseau PROSCITEC.

Nous souhaitons être actifs pour Euralens 2019, parce que nous avons comme ambition dans ce cadre de pouvoir monter une exposition sur les plus beaux objets de la mémoire du travail, des objets fabriqués par nos ouvriers dans le Nord - Pas de Calais, dans le cadre de leur activité, que ce soit des activités de verrier, des activités textiles, des activités des sites miniers. Nos ouvriers ont fabriqué des objets, ces objets sont maintenant dans nos musées et nous souhaitons, à l'occasion d'Euralens 2019, pouvoir monter cette exposition.

Je rappelle que PROSCITEC est très soutenue par le Conseil régional des Hauts-de-France, par le Conseil départemental du Nord et par le Conseil départemental du Pas-de-Calais.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci, Monsieur AUSTERLITZ.

On vous demandera donc de relayer aussi notre demande de subvention auprès du Conseil régional Hauts-de-France. Si vous avez plus d'entrées que nous, cela peut peut-être nous aider.

(Rires).

Merci pour vos propos. Merci aussi à Monsieur FAUQUEUR. On l'a bien vu tout à l'heure, on est sur une instance où les communes, les intercommunalités, le Département, la Région sont présents. Certes, il y a des élus, mais ce qui fait aussi la richesse d'Euralens, c'est la diversité des propos qui peuvent y être tenus. Par la démarche que vous avez faite pour votre adhésion, en rejoignant un panel large avec d'autres associations, d'autres mouvements d'éducation populaire au sein d'Euralens, on montre que ce forum d'idées peut se régénérer et porter d'autres projets pour l'avenir. Par conséquent, votre démarche, à un moment où nous arrivons à une évolution dans Euralens, au moment où nous allons passer dans deux ans nos dix ans d'activité, montre les fruits du travail que Daniel a porté depuis le début et c'est quelque part une reconnaissance au travers de vos adhésions, communes ou associations. Je n'oublie pas GRDF et l'AHNAC qui nous ont rejoints dans ce cadre.

- **Labellisation - Forums thématiques**

M. LE PRÉSIDENT.- Nous allons maintenant faire un point sur la sixième édition du label Euralens. C'est tout de même un élément structurant. Alain SZABO l'a rappelé. C'est

aussi cette reconnaissance collective, cet échange que l'on cherche à avoir au travers Euralens.

Je vais laisser la parole à Gilles HUCHETTE pour nous faire le bilan sur cette sixième étape de labellisation.

M. HUCHETTE.- Pour 2017 et les vagues suivantes, notamment celles qui nous dirigeront vers Euralens 2019, nous allons préconiser une concentration des moyens sur quelques projets labellisés. L'idée est de ne pas trop labelliser, de se concentrer sur cinq ou dix projets au maximum par vague pour pouvoir aussi suivre tous ceux que nous avons labellisés. Aujourd'hui, nous en avons plus d'une cinquantaine, il faut les accompagner, l'objectif étant d'amener tous les projets vers la réalisation et que le plus possible de projets soient réalisés pour 2019.

La date a été précisée par Jean-François CARON, c'est le 31 mai pour actualiser vos dossiers ou nous transmettre des nouvelles candidatures pour cette sixième vague.

Le cahier du label présentait les labellisés de 2016. Nous aurions aimé vous le remettre aujourd'hui, mais je ne peux que vous présenter une couverture. En raison du délai d'impression, nous n'avons pas pu l'avoir pour cet après-midi, mais vous le recevrez très prochainement.

Les deux livrets qui vous ont été remis aujourd'hui sont la synthèse de nos travaux de cette année :

- le livret Culture & Tourisme qui reprend tous nos travaux avec les acteurs culturels et touristiques ;
- le livret sur la participation des habitants, c'est un forum que nous avons fait sur deux ans, de 2015 à 2016 ; le forum conclusif s'est tenu à Méricourt, nous avons également eu un temps d'échange à la CAHC lors des travaux que l'Agglomération avait menés sur la participation en mars.

Tout cela est résumé dans ces livrets, je vous laisse en prendre connaissance.

M. MASSET.- Vous avez également eu un livret complémentaire sur les chiffres clés. C'est un ensemble de données très attendues, destinées à la presse, aux élus et à tous ceux qui veulent observer les marqueurs de l'évolution du territoire. C'est la troisième édition. Ce travail est mené en étroite collaboration avec la Mission Bassin Minier et je voudrais remercier sa directrice, Catherine BERTRAM, qui est présente, et l'auteur majeur de ce livret, celui qui a tenu la plume à la suite de Benoît BROCCQ qui le faisait précédemment, Laurent DUQUENNE. Vous trouverez dans ce livret des chiffres portants et des témoignages extrêmement intéressants sur l'évolution du territoire.

M. HUCHETTE.- Je vais dire deux mots du forum énergie, qui nous a été commandé par le Pôle métropolitain. Le souhait est de rassembler les différentes structures du territoire pour qu'elles produisent ensemble un travail coopératif sur ce sujet. Nous travaillerons avec l'agence d'urbanisme de l'Artois, l'ADEME, le CD2E, le CERDD, la Mission Bassin Minier et toutes les autres collectivités qui ont les ressources pour travailler sur cette question de l'énergie. Pour ce forum énergie, nous utiliserons notre méthode qui commence à se roder sur nos différents sujets, avec différents ateliers que nous tiendrons en avril, en juin et en septembre, et une grande séance de restitution se fera en novembre 2017.

Le premier atelier d'avril nous permettra aussi d'établir une culture commune sur le sujet. Il faudra faire un état des lieux général de ce que chacun d'entre nous a produit sur ces questions d'énergie, sur les nouvelles sources de production, sur les nouvelles sources d'économie, sur les états des lieux réglementaires qui existent, pour essayer de se mettre au

niveau. Ensuite, les ateliers suivants devraient nous permettre d'identifier des actions à mener et de réunir les acteurs nécessaires autour de chacune de ces actions.

Comme toujours, pour ces ateliers, pour ces forums thématiques, nous rechercherons les compétences d'un expert d'envergure nationale ou internationale, quelqu'un qui permette d'animer les débats. C'est un sujet qui, plus que les autres encore, va susciter beaucoup d'intérêt de tous les acteurs. Il faudra quelqu'un qui nous aide à conduire ces débats, mais quelqu'un aussi qui amène de l'expertise. C'est un vrai savoir-faire sur ces sujets complexes, sur lesquels nous avons tous à monter en compétence et en connaissance.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci pour cette présentation. Passons à Euralens 2019.

- **Euralens 2019**

M. LE PRÉSIDENT.- Lors d'une précédente Assemblée générale, nous avons engagé l'idée d'une réflexion sur ce que pouvait être un projet fédérateur ou des projets qui pouvaient, avec un fil conducteur, permette de marquer les dix ans d'Euralens, les dix ans d'évolution du territoire et nous avons lancé cet appel à projets.

Une conférence de presse s'était tenue à la maison syndicale, avec beaucoup de partenaires dans les domaines variés de la culture, du sport, etc., de façon très large sur le panel de propositions qui pouvait être fait, et accompagnés par Cathy APOURCEAU POLY parce qu'on arrive dans une période où vont être commémorés des moments structurants pour notre territoire.

L'appel à projets a eu un certain succès. Les premiers sujets vont maintenant être primés et remerciés, nous allons faire des opérations de communication pour pouvoir entretenir cette flamme et surtout fédérer autour de ces projets.

Je vais demander à Bernard MASSET de nous en faire un état pour que nous ayons un premier retour par rapport à ce qui a été réalisé.

Il faut encore souligner la mobilisation des équipes, parce qu'on fonctionne avec des effectifs restreints. Je salue en même temps Gilles PETTE qui est dans la salle, qui reste fidèle aux travaux d'Euralens. Cette équipe, qui est là depuis l'origine, peut-être pas dans cette configuration-là, mais en tout cas dans cette dynamique, nous structure le projet Euralens 2019 à partir de ce qui a été recensé, des différentes idées que chacune et chacun a pu poster d'une façon ou d'une autre pour nous permettre de trouver ce que peut être cette grande fête populaire telle que nous l'avions initiée. Vous vous souvenez tous du brainstorming que nous avons eu au 9/9 bis. C'est décidément un lieu où nous avons beaucoup de sujets et de productivité. Nous espérons donc que cela va se concrétiser avec un beau projet global pour Euralens 2019.

Je passe la parole à Bernard pour qu'il nous donne les premières tendances, les premiers éléments et les premiers chiffres sur ce qui sort de cet appel à projets.

M. MASSET.- Nous avons mis en place une équipe projet, nous nous sommes organisés pour faire face à un projet aussi vaste et essayer de le rendre le plus attractif possible. Nous avons même fait une petite étude qualitative pour voir quel était l'état d'esprit de la population, pour en retirer quelques éléments : la fierté du territoire, avec notamment l'envie extraordinaire de cultiver le passé et d'en faire la promotion, une envie de comprendre mieux l'idée selon laquelle la culture va et doit permettre de continuer le changement, le Louvre-Lens qui doit encore mieux s'insérer dans le patrimoine culturel local, enfin une soif de comprendre ce que nous faisons, ce que les élus font chaque jour pour cultiver ce

changement et écrire l'avenir de nos concitoyens, ce que, en d'autres termes, nous expliquons régulièrement ici dans ce forum d'Euralens par l'assemblage des éléments du puzzle.

Euralens sera justement l'occasion de mettre en lumière ce changement à travers une série d'événements. Pour que ces événements puissent être déterminés, nous avons lancé – vous y avez peut-être participé – un appel à idées en prenant une société spécialisée pour le faire, Initiative & Cité. Cet appel à idées a été lancé à partir de la conférence de presse qui a eu lieu le 14 décembre dernier. Cet appel à idées a fait appel aux moyens de la presse, à ceux d'une plate-forme collaborative Consultvox, aux réseaux sociaux Facebook, Instagram, ainsi qu'à la Newsletter d'Euralens.

Nous pouvons constater aujourd'hui que nous recueillons des idées de toutes natures. Cependant, cet appel à idées s'est concentré sur deux événements particuliers, car nous ne voulions pas que, au-delà des premières idées recueillies dans nos travaux, il y ait trop de dispersion : une grande fête de la Chaîne des parcs et une grande fête au stade Bollaert-Delelis, là où nous sommes aujourd'hui.

Pour donner quelques chiffres, depuis le lancement de cet appel à idées, il y a eu 9 100 inscriptions et créations de profils, 1 450 votes enregistrés, 135 participants contributeurs et 135 idées proposées.

Si l'on ajoute toutes les réactions des réseaux sociaux, on comptabilise aujourd'hui plus de 5 000 réactions, partages, etc., tous ces chiffres montrent une forte mobilisation, même si l'événement apparaît comme lointain, autour de cette idée de marquer une étape sur l'évolution du territoire qui serait 2019.

Je note également que cette opération a été complétée par des diffusions de flyers chez nos partenaires et notamment à l'occasion de deux matchs du Racing-Club de Lens, au stade Bollaert-Delelis. Je voudrais tout particulièrement remercier le club, ses dirigeants et ses animateurs pour la collaboration active qu'ils manifestent à nos côtés depuis le début de cette opération.

Cette opération se termine maintenant. Une première série de lots seront remis aux participants, c'est le côté incitatif de l'opération.

Une deuxième phase se développera au cours du mois d'avril pour identifier un certain nombre de projets, ceux qui recueillent le plus de votes de la part des participants.

Libre cours est encore donné à l'imagination de tous, ce sera d'ailleurs encore le cas dans l'année, voire les deux années qui viennent, et on peut toujours continuer à s'exprimer sur la boîte mail dédiée à l'opération « 2019@euralens.org ».

Je voudrais vous expliquer les projets qui nous sont arrivés et je vous propose de le faire par trois couches successives.

La première couche, c'est une somme d'événements proposés par des habitants, des associations, des clubs de sports et de loisirs, des communes. Il peut y en avoir une centaine, voire plus, une dans chaque commune (150), c'est à organiser. C'est un appel à projets qui, petit à petit, nous permettra d'avoir une idée sur ces événements sur l'ensemble du territoire et de les faire figurer dans la programmation. Vous voyez sur cette diapositive quelques exemples qui nous sont déjà arrivés de cet appel à idées : des événements avec les colombophiles, le concours Euralens lancé par le Rectorat de Lille qui vient d'ailleurs de nous adresser son projet de convention pour les élèves des écoles, des collèges et des lycées. Pourquoi pas un concours sur une idée de mascotte pour Euralens 2019, ce concours visant d'ailleurs à permettre aux élèves de se projeter dans leur territoire dans les années qui viennent – je pense qu'il y aura probablement une intervention tout à l'heure à ce sujet.

La deuxième couche, ce sont des événements partenaires. Pour la plupart, ils existent déjà ou sont déjà programmés. Ils résulteront également en grande partie de la coordination des structures culturelles et touristiques qui ont été initiées par notre forum Culture & Tourisme et qui sont souhaitées par le Pôle métropolitain de l'Artois. Cela va se structurer très prochainement par des réunions permanentes qui permettront de travailler sur la coordination de la programmation et sur l'événementiel annuel.

Je vous cite des exemples :

- la route du Louvre bassin minier fête le patrimoine mondial,
- le travail sur les jeunes publics mené par les structures culturelles du territoire (Culture commune, le 9/9 bis, la Cité des électriciens, etc.),
- la mise en valeur des clusters,
- le meeting international d'athlétisme à l'Arena stade couvert de Liévin, qui est rouvert,
- une exposition sur l'immigration polonaise à l'occasion des 100 ans de la convention d'immigration,
- des inaugurations de grands projets, le bus à haut niveau de service, le bâtiment totem de Louvre-Lens Vallée, le pôle de conservation du Louvre,
- le meeting aérien de Lens qui se déroule traditionnellement au mois de septembre. Nous travaillons avec ses organisateurs pour, à l'échelon du pôle d'Euralens, en faire peut-être le feu d'artifice final de cette manifestation.

Et puis, nous allons ajouter une couche supplémentaire : des événements exceptionnels, qui n'auront lieu qu'en 2019, seront organisés spécialement pour cette occasion. Nous pensons à un colloque universitaire avec l'université de l'Artois et à un atelier de projets urbains à fort retentissement national et international sur le thème de la renaissance – Jean-François CARON dirait la résilience – du territoire, qui pourrait être conçu et animé par Ariella MASBOUNGI, qui est membre du cercle de qualité, grand prix d'urbanisme 2016, qui prépare d'ailleurs un grand colloque actuellement à Berlin. Cet atelier serait accompagné d'une grande exposition itinérante – cette exposition pourrait prendre corps à la maison des projets à Lens, nous allons engager des discussions avec la Région à ce sujet – et d'une publication sur la mutation des territoires.

Nous pensons également à une grande fête de la Chaîne des parcs, avec un tas d'idées qui nous sont déjà parvenues :

- un pique-nique géant avec les chefs réputés et d'autres,
- rendre piétonne la rocade minière le temps d'un week-end,
- Agnès B habille les terrils,
- une grande fête au stade Bollaert, le record mondial du plus grand cornet de frites à détrôner – je donne là des idées qui nous viennent de la participation actuelle, qui ne seront pas forcément réalisées, mais nous en sommes au stade des idées –, un match en réalité virtuelle, un « interville » à Bollaert,
- une arrivée/départ du Tour de France sur le territoire. À ce sujet, la candidature du territoire a été envoyée au Tour de France qui va l'enregistrer et nous saurons si, en 2019, le Tour de France s'arrêtera ici.

Une idée, qui va plaire beaucoup à Daniel PERCHERON qui, depuis des années, nous demande de faire survoler la Chaîne des parcs et le territoire : le survol pendant deux mois, par exemple, de la Chaîne des parcs par un ballon dirigeable capable d'embarquer du public, qui stationnerait à Benifontaine, qui tournerait tous les jours – quand les conditions le permettront – pendant deux mois. Nous sommes en train, avec la société qui gère ce dirigeable, de discuter sur les conditions de réalisation de cette idée.

Au-dessus de ces trois couches, il faut réserver un sort particulier à l'exposition du Louvre-Lens prévue en 2019, en liaison avec notre événement. En effet, vous le savez, Madame Marie LAVANDIER, la directrice du Louvre-Lens, travaille actuellement sur cette thématique.

Si ce programme se développe idéalement, comme nous le souhaitons, il restera à imaginer un temps fort inaugural, voire un événement de clôture ; j'en ai parlé tout à l'heure, cela peut être le meeting aérien. Là encore, il est fait appel à vos folles idées, pour reprendre le slogan de notre opération participative.

Vous voyez que ce que nous avons mis en image peut commencer à se structurer sur une programmation.

Si je voulais proposer une autre approche, ce serait, nous avons l'entrée territoriale. L'opération Euralens 2019 est une démonstration collective, elle doit donc concerner tous les territoires, ceux des trois communautés d'agglomération du Pôle métropolitain de l'Artois bien entendu, mais aussi des territoires voisins. Vous savez que certains de ces territoires adhèrent à Euralens. S'ils le souhaitent, nous veillerons particulièrement à ces équilibres territoriaux pour que la démonstration soit la plus évidente possible.

Ce tableau qui vous est présenté donne une première idée de la répartition. Nous sommes actuellement en mars 2017, il reste du temps. Ce tableau reste à compléter.

L'assemblage des idées et des projets est engagé. Il nous faut, avec cette Assemblée générale, un feu vert pour aller plus loin, puisqu'il nous faudra en particulier commencer à envisager un engagement financier particulier dès 2017 pour organiser des événements de 2019.

À ce sujet, nous aurons à faire appel à des professionnels, si le feu vert nous en est donné. Deux AMO au moins sont à imaginer :

- L'une sur l'événementiel, avec, à ce stade de nos réflexions, quelques missions comme l'assistance au pilotage et à la mise en ŒUVRE générale des manifestations, les relations presse – puisqu'il s'agit évidemment de repérer ce territoire d'abord pour ses habitants, mais également pour l'extérieur –, l'animation des réseaux sociaux, la recherche de partenariat et de financements par le mécénat. Nous pensons qu'il ne faut pas seulement que la contribution publique soit sollicitée, mais qu'il faut également que le milieu économique de ce territoire, les grandes entreprises, dont certaines font partie d'Euralens, soient intéressés par cet événement 2019.
- L'autre pour travailler sur le graphisme et l'identité visuelle, avec notamment la création d'une charte graphique.

Si l'on s'engage dans tout cela, je parlais tout à l'heure d'un colloque international, d'ateliers d'urbanisme, de solliciter Madame MASBOUNGI, il faudra le faire dès maintenant et s'engager progressivement à partir de 2017 pour réaliser et réussir cette démonstration de 2019.

M. LE PRÉSIDENT.- Vous avez vu la suite dans les idées de Bernard MASSET puisque, la fois dernière, il nous présentait un gâteau et, là, il nous présente le programme couche par couche et nous allons attendre la cerise.

Merci Bernard, parce qu'on voit tout le travail qui a été réalisé dans des temps assez réduits avec les équipes, les partenaires et les prestataires.

On a beaucoup de sujets, beaucoup de projets. Le tout est de voir maintenant si c'est partagé, si on continue à se lancer sur cette proposition, sur ce calendrier qui va arriver rapidement. Lorsqu'on voit qu'on a lancé les premières idées il y a six à huit mois et que l'on a déjà cette première préfiguration, il faut aussi prendre date et prendre rang pour certaines activités.

Le but est que vous puissiez réagir à ces premières orientations pour que l'on puisse donner les directives, les orientations, pour que les équipes puissent travailler et réaliser concrètement le projet Euralens 2019.

C'est à vous de nous dire ce que vous en pensez.

M. MOREL.- Bonjour à toutes et à tous. Je suis membre sympathisant d'Euralens, qui plus est aussi militant associatif, responsable d'association d'éducation populaire.

Je tiens à saluer vivement cette dynamique d'Euralens 2019 parce qu'il y a l'implication des habitants et une tonne d'idées. Pour moi, cela va être un tournant majeur pour le territoire. Cela va faire sortir beaucoup d'habitants du climat national qui est parfois un peu triste pour certaines personnes, notamment dans les quartiers prioritaires ou je travaille au quotidien. Cela va donner un vent nouveau, cela va sortir les gens de l'oisiveté et du quotidien. Je tenais vraiment à saluer vivement cette dynamique et surtout à dire que les habitants doivent participer activement à cela, ne pas être simples consommateurs de tout cela, mais bel et bien acteurs. Euralens travaille toujours dans cette dynamique très participative. J'encourage vivement cela. J'espère que cela va créer un grand élan sur le territoire et que cela va continuer dans ce sens.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci beaucoup.

M. PERCHERON.- Je trouve que le programme de 2019 est remarquable.

Après avoir assisté en grande partie à ce débat qui tient ses promesses, on peut dire deux ou trois choses.

Le monde entier a été surpris que des territoires miniers en résilience difficile votent pour Donald TRUMP aux États-Unis et renversent tous les pronostics. Nous mesurons bien ici que la mondialisation fait des gagnants et des perdants. La pérennité d'Euralens vise à ce que nos habitants trouvent du sens à l'après-mine et, par conséquent, ne désespèrent pas.

Deuxièmement, le Premier ministre vient à Oignies pour un comité interministériel qui, espérons-le, sera au rendez-vous non seulement du patrimoine minier et de l'habitat minier, mais de l'aménagement global du territoire. L'archipel vert, c'est un événement considérable. Je le dis aux maires qui se sont exprimés. Au fond, plus que jamais, les maires, et à travers eux les habitants, auront la maîtrise de leur ville qui appartenait pour l'essentiel à des entreprises privées et à une immense entreprise publique qui s'appelait les Houillères, qui nous a quittés sans véritablement se retourner. C'est très important, l'archipel vert demain, la rénovation minière après le classement de l'Unesco, cela n'a pas de prix. C'est un projet unique en France.

Je le dis notamment à la Région, à Valérie LÉTARD, la Valenciennoise, plus qu'à Xavier BERTRAND qui vient de Saint-Quentin et qui, petit à petit, s'imprègne du bassin minier : nous avons besoin de vous, impliquez-vous chaque jour davantage. Euralens n'a de sens que si la Région est totalement chez elle, à l'aise, unie à nos côtés.

Troisième point – c'est un peu le supporter qui parle –, nous sommes au stade Bollaert, il y avait 35 000 personnes au stade Bollaert samedi dernier. Je vais vous parler de Guingamp ; le même jour, Guingamp (8 000 habitants), qui joue en première division, ouvrait

le capital du club à ses supporters. Je souhaite qu'Euralens invite le président Gervais MARTEL et lui dise que l'heure est venue d'ouvrir, raisonnablement – il ne s'agit ni de voyeurisme, ni de prise de pouvoir, ni de contrôle tatillon –, le Racing club de Lens.

Je vous le rappelle, ensemble, dans le cadre d'Euralens, du forum, à partir de la Région, nous avons sauvé le Racing club de Lens. Aucun territoire n'a fait autant. Il y a non seulement les 24 M€ exotiques de l'Azerbaïdjan, perdus à tout jamais, mais qui ont joué leur rôle. Il y a les 40 à 42 M€ du Crédit Agricole, abandonné, actionnaire unique quand le club était en faillite. Il y a les 70 M€ des collectivités locales et de l'État. Bref, si 35 000 spectateurs étaient au rendez-vous de la ferveur de Bollaert, c'est parce que nous avons investi ensemble 130 M€ pour permettre à la centralité historique du bassin minier de continuer. Samedi, nous étions largement payés de cette générosité et de cette lucidité au service de l'âme du bassin minier, car les Sang et Or, d'une certaine manière, sont l'âme du bassin minier.

Il a suffi mardi soir d'une émission de France 2 sur le bassin minier et les mineurs pour que la France se souvienne et pour que la France redécouvre le sens humain de son épopée industrielle.

Que tous les élus soient rassurés. Le lyrisme continuateur de notre ami Président du Conseil départemental n'annonce pas une marche forcée de discipline, de centralisation et d'autorité. Cela veut dire qu'Euralens existe, que c'est un forum qui n'a pas d'équivalent dans notre pays. Je pense que c'est en partie au sein d'Euralens que nous allons pouvoir, petit à petit, prenant notre temps, mais avançant cependant à grandes foulées, continuer le progrès.

Nous allons le voir au mois d'avril, on le voit sur nos écrans, on l'entend à travers les commentaires obsédants, omniprésents, notre population a besoin qu'on lui indique quel est le sens de l'action publique, dans notre diversité mais, on peut le dire aussi, dans notre dévouement collectif. Euralens apporte du sens. Ce n'était pas gagné. On s'inspirait de Bilbao, d'une nation région qui avait l'autonomie fiscale, on s'inspirait de l'arrivée d'un musée qui n'était qu'un musée pour mettre en mouvement le territoire comme ils l'ont si bien fait. Je crois que le pari est gagné et que chacun et chacune a pris largement sa place.

La Région doit absolument s'impliquer. Il y a 6 millions d'habitants. Quand nous étions 4 millions, au coude à coude entre nous, historiquement, géographiquement, le bassin minier était là et nous étions persuadés que, si on ne se penchait pas sur le bassin minier, si on ne lui tendait pas la main, il pouvait devenir un trou noir qui entraînerait toute la région dans la désespérance. Là, c'est autre chose, ce sont les Hauts-de-France, c'est la Picardie et nous avons encore plus besoin de l'attention régionale.

Je suis rassuré. Noyelles est tout à côté, Noyelles est une commune ambitieuse. En face de l'hôtel de ville, j'ai connu un retraité, c'était Monsieur GALET (?), il commandait le France, le grand paquebot. La représentante de la Région et de Noyelles-sous-Lens va donc accompagner Euralens naturellement. Plaidez notre cause, Sabine BANACH-FINEZ.

Mme BANACH-FINEZ.- Ce sera fait.

M. COUTOULY.- Pour ajouter une couche, outre les acteurs et la population qui veulent s'impliquer, en tant que scène nationale labellisée, nous allons nous engager comme toujours depuis la création de Culture Commune à l'accompagnement de la démarche. Accompagner Euralens 2019 est pour nous une évidence.

Je peux d'ailleurs vous l'annoncer en primeur. Notre convention pluriannuelle d'objectifs qui a été signée depuis 2015 et qui se termine en 2018 nous permet d'annoncer une nouvelle convention, j'espère que nous allons signer une nouvelle convention pluripartite

avec l'ensemble des partenaires de la scène nationale, à savoir l'État, la Région, le Département, les deux Communautés d'agglomération Lens-Liévin et Béthune-Bruay. Il est évident que je vais inscrire Euralens 2019 dans notre démarche.

Ce n'est pas seulement par rapport à des actions que l'on peut mener, c'est aussi dans la réflexion et le partage de la réflexion avec les autres acteurs culturels du territoire. Pour exemple, Artoiscope œuvre en lien avec le Conseil départemental à réfléchir sur ce qui peut changer concrètement pour être plus pertinent au plus proche de la population. La question du jeune public est une évidence pour nous, on peut l'inscrire sur Euralens 2019. L'objectif est de réfléchir autrement et de faire autrement à partir de la saison 2018-2019, en termes de médiation, de soutien à la création, pour une meilleure présence des artistes sur le territoire et pour un travail commun qui permette vraiment de valoriser ce territoire sur ce temps-là sur l'aspect de tous les jeunes publics, qu'ils soient des enfants ou des adultes.

L'autre aspect, c'est la partie événementielle. Un certain nombre d'acteurs culturels œuvrent sur la question de l'espace public. Nous allons participer à la réflexion avec le Pôle métropolitain pour voir comment on peut faire bouger les lignes. Il faut absolument qu'on le fasse.

Pour Culture Commune, cela veut dire que tous les événements, tous les temps forts que nous menons depuis mon arrivée vont être inscrits dans cette démarche. Il ne s'agit pas seulement de reproduire ou d'adapter ou de mettre un signe, mais aussi de réfléchir autrement, de voir comment on peut aller plus loin. Il s'agit aussi – et j'œuvre pour cela – de voir comment changer, bouger certaines lignes pour amener un événement un peu plus fort qui permette, pour la fabrique théâtrale de Culture Commune, pour la base 11/19, de voir autrement les pratiques culturelles locales. Je ne vous en dis pas plus parce que c'est en train de se préparer et de s'imaginer. Je souhaite que des acteurs qui œuvrent au quotidien sur ce territoire et des habitants puissent y parader.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci beaucoup. Ce sont de telles initiatives qui vont nous permettre aussi de structurer le fil conducteur de l'année 2016 tel que Bernard MASSET l'a présenté tout à l'heure.

Y a-t-il d'autres interventions pour nous permettre de poursuivre la réflexion ?
(Aucune autre).

Si je comprends bien, le programme vous convient.

Encore une fois, je pense qu'il faut souligner le travail qui a été réalisé et surtout la participation sur des délais record, le nombre de personnes qui se sont mobilisées, qui ont été curieuses d'aller voir sur la plate-forme ce que pouvait être Euralens 2019 tel que nous l'avions envisagé.

Bien sûr, à un moment, il faudra que nous parlions concrètement et que nous dégagions un budget pour cette animation. Vous avez vu que nous avons déjà amorcé cela dans le budget 2017 avec une petite enveloppe pour pouvoir structurer la réflexion, mais nous ne manquerons pas d'aller solliciter les différents partenaires et, s'il le faut, nous irons chercher les subventions en ballon jusqu'à Saint-Quentin.

En tout cas, je voulais vous remercier. Nous arrivons au terme de cette Assemblée générale. Nous avons encore beaucoup d'événements à vivre ensemble en 2017. Je pense que l'important est surtout de retrouver cette dynamique collective que nous avons au sein d'Euralens pour nous permettre, dans la perspective de 2019, de montrer que le territoire s'est pris en main, qu'il a bougé, qu'il a évolué et surtout que la population en a bénéficié.

Merci encore pour votre présence, pour votre participation.

Nous nous retrouvons la prochaine fois sur le territoire de la CAHC, je ne sais pas si ce sera encore au 9/9 bis, mais ce sera sur Hénin-Carvin.

Bonne soirée.

(La séance est levée à 17 heures 20).